



EN RÉACTION À L'INFORMATION FAISANT ÉTAT DE SA SUSPENSION PAR LA FAF

## ■ HANNACHI SE RETIRE DE LA JSK

Lire en page 14



COMMISSION DE DISCIPLINE DE LA LNF

## ■ DJAMEL MENAD SUSPENDU UN MATCH

Lire en page 13

M. BACHTARZI,  
P-DG DE LA BANQUE  
AU MIDI LIBRE

## LA BDL FINANCE LES PROJETS PORTEURS ET VIABLES

Lire en page 5

### AVIS AUX BURALISTES ET LECTEURS DU JOURNAL MIDI LIBRE

Afin de nous permettre d'améliorer la distribution du journal, merci de nous contacter au 021 63 80 82 pour toute réclamation, remarque ou constat dans la mauvaise distribution

ISSN : 1112-7449

# MIDI

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1102 Jeudi 21 octobre 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

Cinq jeunes  
sous mandat de dépôt  
suite aux émeutes  
de Boudouaou

Page 24

Elle a été installée officiellement mardi dernier aux Invalides

# LA FONDATION POUR LA MEMOIRE DE LA GUERRE D'ALGERIE PRÉSIDIÉE PAR UN PRO-MAROCAIN

Lire en page 2



IL SE PRODUIRA  
CE SOIR AU CENTRE  
AISSA-MESSAUDI



## JUAN CARLOS ROMERO EN CONCERT À ALGER

Lire en page 17

OUVERTURE DU CONSEIL NATIONAL DE L'ORGANISATION DES MOUDJAHIDINE

# L'ONM exige des excuses de la France

Saïd Abadou a réaffirmé la constance de la position de son organisation concernant la période coloniale française en Algérie et son attachement à exiger de l'Etat français de reconnaître et de s'excuser auprès du peuple algérien pour les crimes commis durant la période coloniale et de l'indemniser pour les richesses spoliées durant 132 ans.

PAR LAKHDARI BRAHIM

La polémique concernant le devoir de mémoire et le passé colonial de la France en Algérie ne semble s'estomper en dépit de la tiédeur ressentie dans les relations entre les deux pays ces derniers mois. Si les « hostilités » ont cessé en



Saïd Abadou, secrétaire général de l'ONM.

haut lieu, des organisations de part et d'autres, prennent le relais pour remettre la question sur le tapis et mettre le doigt sur la plaie pour la raviver. Les travaux de la

4<sup>e</sup> session du Conseil national de l'Organisation Nationale des Moudjahidine (ONM) ont débuté hier à Alger sous la présidence du secrétaire général de cette organisation, Saïd Abadou et en présence du ministre des Moudjahidine, Mohamed Chérif Abbès. Dans son allocution d'ouverture de la session, Saïd Abadou a réaffirmé la constance de la position de son organisation concernant la période coloniale française en Algérie et son attachement à exiger de l'Etat français de reconnaître et de s'excuser auprès du peuple algérien pour les crimes commis durant la période coloniale et de l'indemniser pour les richesses spoliées durant 132 ans. Saïd Abadou a également réitéré l'appel de son

organisation à la France de restituer les archives et les cartes des mines et des essais nucléaires effectués en Algérie durant la période coloniale. « L'ONM poursuivra la coordination et la consultation avec toutes les parties qui soutiennent cette démarche jusqu'à sa concrétisation », a-t-il souligné. Le secrétaire général du parti du Front de Libération nationale (FLN), Abdelaziz Belkhadem, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Boudjerra Soltani et des représentants d'organisations nationales et de la société civile ont assisté à la cérémonie d'ouverture. Après la séance d'ouverture, les travaux de cette session ont été levés pour reprendre l'après-midi à huis-clos et qui verront, notamment, la présentation d'une communication sur le plan quinquennal 2010-2014.

L.B.

ELLE A ÉTÉ INSTALLÉE OFFICIELLEMENT MARDI DERNIER AUX INVALIDES

## La Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie présidée par un pro-marocain

PAR NOTRE CORRESPONDANT À PARIS MOUNIR CHERIFFA

La fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie a été officiellement installée, mardi dernier par le secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens combattants, Hubert Falco. D'emblée, cette fondation a été controversée par les historiens. Pour la ligue française des droits de l'Homme, elle se veut « partisane et orientée » et partant elle vient couper court à toute intention réconciliatrice. La fondation vient d'être instituée avec pour vice-président celui qui a été le principal artisan de cette loi, l'ancien secrétaire d'Etat aux anciens combattants sous la présidence Chirac, Hamlaoui Mekachera. La fondation sera présidée par Claude Bébéar, ancien lieutenant de l'armée française en Algérie. Dans son conseil d'administration siègent trois généraux, Bertrand de La Presle, Jean Salvan et François Meyer, signataires en 2002 d'un manifeste affirmant que « ce qui a caractérisé l'action de l'armée française en Algérie, ce fut d'abord sa lutte contre toutes les formes de torture ». Ce texte est

la préface d'un « Livre Blanc de l'armée française en Algérie » qui s'en prend violemment à la soi-disant campagne de « désinformation » contre l'armée. Il contribue à tuer dans l'oeuf le débat portant sur la reconnaissance objective du passé colonial et partant reprendre le flambeau de l'affirmation du passé colonial et en faire une fierté nationale, quitte à voiler la vérité. Mais au delà de l'orientation flatteuse des « nostalgiques de l'Algérie française », attardons nous sur l'autre portée que confère la nomination du président de cette fondation. Qui est Claude Bébéar ? Et quelle lecture donner à cette fondation et à la nomination de son président au moment même où les relations entre Alger et Paris semblent connaître un dégel patent ?

### Son président, un loup blanc chez les Chérifiens

Dans le monde des affaires, Claude Bébéar est un loup blanc. Fondateur du groupe AXA assurance, il est passé maître dans la capacité de lobbying. Il dirige des « think tank », comme on aime à les appeler chez les anglo-saxons. Cercle de

réflexion qui font et défont les décisions politiques. Ce renard du monde des affaires, très proche de Sarkozy, a noué une relation qui a pour point de repère le Maroc. Il fait partie des puissants décideurs économiques du CAC 40 qui ont les faveurs du palais chérifien. Dans ce cercle d'amitiés, tout le monde trouve son compte. Le Maroc en quête permanente de soutien élyséen dans le dossier du Sahara occidental et les patrons français étant avides de nouveaux terrains de chasse dans le Maghreb. Et quand il y a en ligne de mire la course à l'armement, il vaut mieux avoir comme partenaire Serge Dassault, ami de Sarkozy.

On prête à Claude Bébéar des accointances avec André Azoulay, conseiller royal et proche de Sarkozy. Bébéar est membre du cercle d'amitié franco-marocain. La présidente de ce même cercle, Paulette Briseperrière, ancienne doyenne de l'Hémicycle français qui a élu domicile à Marrakech joue les intermédiaires entre Sarkozy et les « expats d'influence » au Maroc. Elle participe à la rédaction d'un rapport pour le Sénat intitulé « Le Maroc

en mouvement », véritable bible des lobbyistes pro-marocains. Ses positions sur la question du Sahara occidental ou encore la Moudawana sont reprises en chœur par l'Etat-major de Nicolas Sarkozy.

Dans la presse marocaine, on parle beaucoup de la grande capacité de lobbying de Bébéar et son influence auprès du patronat français, décisive dans le dossier de l'offshoring voulu par Rabat et dont il est acteur. Ce n'est par hasard qu'il est président du cercle franco-marocain.

En connaissant mieux le personnage, on comprend sa nomination à la tête de la fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie. Si les intentions de cette fondation étaient motivées par la réconciliation des mémoires, choisir une personnalité qui symboliserait le rapprochement entre Alger et Paris aurait été plus à propos.

A l'évidence, il n'est pas sûr que ce mélange d'activisme mémoriel partisan, conjugué à un activisme politique soudjascien orienté vers le Makhzen sera du goût des autorités algériennes qui ont pourtant mis en stand by la loi criminalisant la colonisation.

M.C.

LEVÉE PARTIELLE DU SECRET-DÉFENSE SUR L'AFFAIRE BEN BARKA

## Hervé Morin promet des révélations

PAR MOKRANE CHEBBINE

45 ans après sa disparition énigmatique en France, le célèbre opposant marocain, Mehdi Ben Barka taraude toujours les esprits. L'affaire continue de faire des vagues en France comme au Maroc. Les déclarations du ministre français de la Défense, Hervé Morin sont de nature à élucider un tant soit peu les circonstances ténébreuses de cette affaire d'une extrême sensibilité de par ses ramifications complexes. En effet, le ministre français a révélé avant-hier sur Beur FM, sa décision de lever partiellement le secret-défense sur cette affaire. Hervé Morin a fait état de l'avis favorable rendu par la Commission consultative du secret de la défense natio-

nale (CCSDN), pour déclassifier une partie des documents confidentiels de la DGSE. Il s'agit de 144 pages extraites de 23 dossiers sur 79 sollicités par le juge d'instruction, Patrick Ramael, chargé de l'enquête sur l'affaire Ben Barka, et ce, suite à une récente perquisition qu'il a faite au siège des archives confidentielles de la DGSE.

Pour cela, le ministre français de la Défense a consenti de divulguer certains éléments d'information qui pourraient éclaircir certaines zones d'ombre dans cette affaire d'Etat. Des révélations qui risqueraient de mettre à nu une cabale politico-judiciaire des plus scabreuses dans les relations franco-marocaines. Cependant, la

nature sensible et la dimension colossale prise par cette affaire pourrait ajourner encore une fois d'éventuelles révélations, comme ce fut le cas en 2000 et 2004 sous les gouvernements respectifs de Jospin et Raffarin. L'avocat de la famille Ben Barka, Maurice Buttin commence d'ores et déjà à soupçonner « une intervention politique pour empêcher un différend diplomatique entre la France et son ancien protectorat ». D'ailleurs, le juge d'instruction en charge de l'enquête, Patrick Ramael a été notifié lundi dernier, d'une inspection rarissime à son sujet ordonnée par le garde des Sceaux, Michèle Alliot-Marie.

Il y a environ une année, Interpol avait lancé 4 mandats d'arrêt en lien avec l'en-

quête contre de gros « bonnets » de la hiérarchie marocaine, 3 généraux et un membre présumé du commando qui a enlevé Mehdi Ben Barka. Lesdits mandats avaient été aussitôt retirés par le parquet de Paris. D'où le scepticisme des observateurs quant à d'éventuelles révélations sur la question qui risquent d'éclabousser la monarchie marocaine et ses ramifications dans l'Hexagone et ailleurs. A huit jours de la commémoration du 45<sup>e</sup> anniversaire de la disparition de Ben Barka, la famille et la défense de l'opposant tragiquement disparu en France ne nourrissent pas de grandes ambitions mais les langues commencent à se délier tout de même.

M.C.

MOHAMED DHARIF, EXPERT MAROCAIN SPÉCIALISÉ DANS LES GROUPES ISLAMISTES ARMÉS

# « L'Algérie n'a aucun lien avec le rapt des otages dans le Sahel »

Le terrorisme a nettement régressé en Algérie, et ce, grâce aux politiques de concorde civile et de réconciliation nationale initiées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, mais aussi aux efforts militaires sur le terrain des forces de sécurité qui ont pu éliminer de grands chefs terroristes et fragmenter les organisations affiliées à l'image du GIA et du GSPC.

PAR MOKRANE CHEBBINE



Mohamed Dharif.

L'expert en sécurité marocain spécialisé dans les groupes islamistes armés, Mohamed Dharif dément l'existence de liens entre les services de sécurité algériens et les prises d'otages qui se multiplient dans la région du Sahel, tel que colporté par certaines voix dans le royaume. Dans un entretien paru sur les colonnes du confrère *Echourouk El Yaoumi*, quotidien national, le spécialiste

marocain trouve « absurde » que l'Algérie soit à l'origine de ces rapt pour les utiliser comme « moyen de pression sur plusieurs pays à l'image de la France et l'Espagne afin de les faire fléchir sur leur position vis-à-vis du conflit sur la Sahara Occidental ». « Des pays comme la France et l'Espagne sont très bien informés sur les prises d'otages, et sont suffi-

samment outillés pour détecter les véritables ravisseurs », soutient Mohamed Dharif, pour dire que « l'Algérie qui a souffert des affres du terrorisme ne peut en aucun cas commander de tels actes ». Il en est de même concernant les allégations marocaines quant à une éventuelle accointance entre le Front Polisario et Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI). Pour l'expert marocain, l'objectivité du discours voudrait qu'il n'existe aucun lien organique entre les deux organisations. « AQMI pourrait recruter des éléments sahraouis, tout comme des Marocains ou des Algériens, mais cela reste des personnes isolées qui n'ont rien à voir avec le Front Polisario », renchérit-il. Et de poursuivre que les auteurs de telles allégations « illogiques, pas scientifiques » sont des personnes inexpérimentées dans les questions sécuritaires.

Par ailleurs, Mohamed Dharif a estimé que le terrorisme a nettement régressé en Algérie, et ce, grâce aux politiques de concorde civile et de réconciliation nationale initiées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, mais aussi aux efforts militaires sur le terrain des forces de sécurité qui ont pu éliminer de grands chefs terroristes et fragmenter les organisations affiliées à l'image du GIA et du GSPC. Selon l'expert marocain en questions sécuritaires, les autorités algériennes ont adopté des mesures d'accompagnement pour gérer la crise en invitant à titre d'exemple les courants islamiques modérés à intégrer la sphère politique, dans le respect des règles du jeu politique et de la Constitution. Enfin, il a préconisé d'accroître la coopération sécuritaire entre les pays du Maghreb afin de contre-carrer la menace terroriste et combattre tous les phénomènes connexes, le trafic d'armes et de drogue, la contrebande et la traite des humains.

M. C.

COOPÉRATION ALGÉRO-AMÉRICAINE DANS LE SECTEUR DE L'EAU

## Sellal aujourd'hui à Washington

Le ministre des Ressources en eau, Abdelmalek Sellal, entamera aujourd'hui une visite de travail de trois jours à Washington dans le cadre du renforcement du partenariat entre l'Algérie et les Etats-Unis. Durant son séjour dans la capitale fédérale, Sellal tiendra des réunions de travail avec de hauts responsables de plusieurs départements ministériels dont notamment le Département d'Etat et les Départements de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure (Homeland security), du Commerce et de l'Agriculture, a indiqué l'ambassade d'Algérie à Washington. Le programme d'activités du ministre prévoit également la visite, demain, d'un site de traitement des eaux usées, situé dans les environs de Washington DC. Par ailleurs, plusieurs instruments de coopération dans

le secteur des ressources en eau, préalables à la conclusion d'accords de partenariat, seront signés entre l'Algérie et les Etats-Unis au cours de cette visite de travail. Il s'agira essentiellement de la signature de documents de coopération avec respectivement "Agriculture Research Service" (ARS), qui est le principal département de recherche dans le secteur de l'hydraulique au niveau du ministère américain de l'Agriculture, et avec Colorado State University et University of District of Columbia (UDC). Par ailleurs, Sellal prendra part à une rencontre avec les dirigeants de compagnies américaines actives dans le secteur des ressources en eau. Lors d'une visite d'une délégation d'hommes d'affaires américains à la fin septembre dernier à Alger, le secteur des

ressources en eau figurait, justement, parmi les pistes de partenariat identifiées par cette mission économique.

Pour le sous-secrétaire d'Etat américain chargé des affaires économiques, Robert D. Hormats, le gouvernement américain "veut aider les entreprises américaines à mieux connaître l'Afrique du nord et le Moyen-Orient", car, ajoute-t-il, "la croissance future des Etats-Unis se trouve à l'extérieur du pays", affirme cette agence de l'homme d'affaire et maire de New York, Michael

Bloomberg. A cet effet et à la demande du gouvernement d'Obama, les ambassadeurs américains en poste en Algérie et dans les sept autres Etats arabes composés essentiellement de pays du Conseil de coopération du golfe (CCG), se trouvent

actuellement aux Etats-Unis pour effectuer une tournée à travers six grandes villes américaines afin d'informer les entreprises des gros programmes d'investissements publics engagés par ces pays pour un montant global de plus de 1.000 milliards de dollars, a précisé Bloomberg. Durant ce périple, ajoute la même source, l'ambassadeur américain à Alger, David Pearce, est chargé de "présenter aux sociétés américaines le contenu du programme quinquennal 2010-2014 engagé par l'Algérie pour un montant de 286 milliards de dollars destinés, entre autres, aux infrastructures, aux télécommunications et aux ressources en eau."

M. C.

LORS D'UNE ENQUÊTE QUI DÉBUTERA EN DÉCEMBRE PROCHAIN

## L'ONS planche sur les dépenses de consommation des ménages

PAR INES AMROUDE

L'Office national des statistiques (ONS) lance en décembre prochain la 5ème enquête nationale sur les dépenses de consommation des ménages, a annoncé mercredi à Alger le directeur général de l'office, M. Mounir Khaled Berrah.

Cette 5ème enquête nationale sur les dépenses de consommation des ménages a été annoncée en marge de la réunion du conseil national de la statistique (CNS), qui a été présidée par le ministre de la Prospective et des Statistiques, M. Abdelhamid Temmar, et en présence du secrétaire d'Etat, chargé de la Statistique, M. Ali Boukrami, rapporte l'APS.

L'enquête sur la consommation des ménages s'étalera sur une année, et sera réalisée sur la base d'un échantillon de 12.150 ménages à travers le territoire

national et portera sur quelques 800 produits de consommation et les services, a précisé le DG de l'ONS au cours d'une conférence de presse.

Pour mener à bien cette enquête, l'Office entamera en novembre prochain un cycle de formation des superviseurs et des enquêteuses, a-t-il ajouté.

L'opération de recensement économique consiste à enquêter sur l'ensemble des entités, toutes activités et secteurs confondus hors agriculture, indique M. Berrah, qui a précisé que "c'est une opération structurante et elle est de très grande envergure".

Selon lui, les préparatifs pour cette opération sont largement entamés et la première phase d'exécution débutera au 1er trimestre 2011. Elle se déroulera en deux phases: la première consiste en un balayage systématique de tout le territoire

national pour dénombrer toutes les entités économiques et administratives hors cultures.

A l'issue de balayage "nous disposerons d'un fichier de ces agents économiques qui sera fiable et exhaustif et actualisé", a-t-il précisé ajoutant que la 2ème phase consiste à tirer des échantillons d'agents économiques répartis par secteur d'activité afin de mener une enquête approfondie "qui nous permettra d'avoir des indicateurs sectoriels, notamment pour le secteur privé qui demeure mal observé".

Le recensement économique est une opération qui consiste "à enquêter au sens statistique l'ensemble des entités économiques, toutes activités et tous secteurs juridiques confondus hors agriculture, c'est une opération qui va toucher l'ensemble du territoire national et par conséquent elle

permettra de disposer de données statistiques à un niveau très fin", a rappelé M. Berrah.

D'autre part, les grands chantiers actuels de l'ONS portent notamment sur l'enquête (en cours) sur l'emploi des ménages et dont les résultats seront connus avant la fin 2010, l'enquête annuelle sur les salaires, qui sera lancée en 2011, ainsi que l'enquête communale, et un nouveau volet relatif aux questions de protection de l'environnement.

Par ailleurs, et au cours de la réunion du conseil national de la statistique, M. Temmar, après avoir relevé que son ministère est en phase d'organisation de ses directions, a relevé l'importance de l'information statistique dans la prise de décision dans une vision globale.

I. A.

IL A REÇU HIER LE PRÉSIDENT EXECUTIF DE L'ENTREPRISE JORDANIENNE

## Ould Abbès appelle «Hikmat Pharm» à un partenariat avec Saidal

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Djamel Ould Abbès, a appelé, hier à Alger, l'entreprise jordanienne "Hikmat Pharma" spécialisée dans la production de médicaments à renforcer l'investissement en matière de production des médicaments de base et à contribuer au transfert technologique et de la formation en Algérie. Le ministre a affirmé lors de sa rencontre avec le président exécutif de "Hikmat Pharma" M. Mazen Dar-Ouazeh, la nécessité d'intensifier et de valoriser la coopération bilatérale en accompagnant l'Algérie dans la concrétisation de sa nouvelle vision dans le domaine de la production de médicaments notamment ceux de base. M. Ould Abbès a appelé, dans ce cadre, "Hikmat Pharma" à instaurer un réel partenariat avec l'entreprise Saidal ne voyant pas d'inconvénient à l'établissement d'un partenariat avec des investisseurs algériens du secteur privé afin de renforcer le marché des médicaments génériques à condition de garantir la qualité dans la production et l'autosuffisance. Le ministre a, par ailleurs, exprimé la disponibilité des pouvoirs publics à accorder des facilités fiscales et foncières à tous les investisseurs étrangers notamment en matière d'industrie des médicaments. De son côté, le président exécutif de "Hikmat Pharma" a relevé l'importance d'un partenariat réel avec l'Algérie qui avait débuté "modestement" au début des années 90, évaluant le montant consacré en Algérie pour le soutien de l'investissement à 180 millions de dollars. «Hikmat Pharma», a-t-il ajouté, emploie actuellement plus de 450 personnes, toutes spécialités médicales et paramédicales confondues, rappelant la nouvelle usine qui ouvrira l'année prochaine dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah destinée à la production de médicaments génériques dans le traitement des maladies graves, notamment le cancer.

APS

ALORS QUE LES INDICATEURS MACRO-FINANCIERS SONT RELATIVEMENT POSITIFS

# LAKSACI S'INQUIÈTE DU TAUX ÉLEVÉ DE L'INFLATION

Mohamed Laksaci a présenté le rapport annuel sur l'évolution économique et monétaire du pays durant le 1er semestre 2010 non sans reconnaître, toutefois, le fort taux de l'inflation qui est de l'ordre de 5,7% en 2009 alors qu'il n'était que de 3,5% en 2008 et les années précédentes.

PAR KAMAL HAMED

Le gouverneur de la Banque d'Algérie (BA) a délivré de bons points à l'économie nationale en considérant que les indicateurs macro-financiers du pays se sont consolidés davantage durant le premier semestre de l'année 2010. Ces performances sont à mettre en exergue ce d'autant qu'elles ont été enregistrées dans un contexte international défavorable marqué notamment par les incidences du choc externe de la crise économique mondiale sur les ressources publiques. C'est en substance ce qu'a soutenu Mohamed Laksaci hier devant les députés lorsqu'il a présenté le rapport annuel sur l'évolution économique et monétaire du pays durant le 1er semestre 2010 non sans reconnaître, toutefois, le fort taux de l'inflation qui a été de l'ordre de 5,7% en 2009 alors qu'il n'était que de 3,5% en 2008 et les années précédentes. Ce pourcentage, a-t-il reconnu, est le plus fort taux enregistré durant cette décennie. À la fin du mois de juin 2010 le taux d'inflation a été de 5,41%, contre 5,74% en décembre 2009, soit une légère baisse. L'orateur a ainsi annoncé que la balance de paiement du pays a enregistré un solde positif puisque l'excédent a



Mohamed Laksaci gouverneur de la Banque d'Algérie.

été, durant le 1er semestre de l'année en cours, de l'ordre de 7,1 milliards de dollars. Les exportations d'hydrocarbures ont permis à l'Algérie d'engranger 27,61 milliards de dollars. Ce chiffre est important, puisque, a indiqué Mohamed Laksaci, il représente une hausse de 38,31% par rapport à la même période en 2009. La politique de réduction drastique des importations a elle aussi permis au Trésor public d'économiser des devises. Ainsi, en effet, les importations en produits et services ont diminué durant ce semestre de 1,5%. Les importations des produits alimentaires ont baissé de 10,9%. Cette réduction de la facture de l'importation a été de l'ordre de 7,2% pour les semi-produits et - 6,5% pour les équipements industriels. Laksaci a révélé qu'à la fin du mois de juin 2010, les réserves de changes de l'Algérie se sont établies à 146,229 milliards de dollars et ce, au moment où la dette extérieure ne dépasse pas le seuil de 4 milliards de dollars. Les réserves du Trésor ont atteint au cours de la même période 292,3 milliards DA au titre des dépôts auprès de la Banque d'Algérie, ce qui a permis de réduire son déficit à 61,6 milliards DA contre 228,7 milliards DA au premier semestre 2009. Les crédits à l'économie

nationale ont atteint 208,56 milliards de dinars, soit 9,35% de plus que le 1er semestre 2009. Le secteur public s'est taillé la part du lion de ces crédits puisque le gouverneur de la BA a annoncé que 55,71% de ces crédits lui ont été alloués alors que le secteur privé n'a bénéficié que de 44,29% de ces crédits. Laksaci a relevé que le secteur bancaire a augmenté le taux des crédits accordés aux entreprises. Cette bonne santé financière du pays permettra, dira Laksaci, « de poursuivre le programme d'investissements publics ». Il faut dire que les exportations d'hydrocarbures, qui ont enregistré une hausse de 1,65%, ont été notamment boostées par la hausse des cours du pétrole dont la moyenne est passée de 52,23 dollars au premier semestre 2009 à 77,5 dollars au premier semestre 2010. Abordant le chapitre de la situation monétaire du pays, Mohamed Laksaci dira que les dépôts dans les banques en dehors de la BA sont estimés à 188 milliards de dinars. Sonatrach à elle seule a déposé 88 milliards de dinars. Il va sans dire que cette situation d'aisance dans le secteur bancaire a engendré, à la fin juin dernier, une augmentation de 9,35% des crédits bancaires accordés aux opérateurs économiques. Autre pont positif

soulevé par l'intervenant concerne la poursuite par la BA de l'absorption de l'excès de liquidités qui se sont stabilisées à mille milliards de dinars comparativement au 1er semestre 2009.

## 2009, ou la consolidation du taux croissance

Mohamed Laksaci a mis en exergue la croissance enregistrée par l'économie nationale durant cette année. Il dira, chiffres à l'appui bien évidemment, que cette croissance a consolidé la dynamique enregistrée déjà en 2008. Ainsi, a-t-il affirmé, l'économie hors hydrocarbures a en effet enregistré « forte croissance » et ce, en dépit de la baisse de la demande pétrolière mondiale. « la croissance économique enregistrée en 2008 s'est poursuivie au même rythme en 2009 (...) avec une croissance de 2,4% du PIB global estimé à 10017,5 milliard DA » a-t-il, en effet, précisé. Cette croissance est due aux performances réalisées par certains secteurs qui ont fait preuve d'une certaine vitalité. Il a cité dans ce contexte le secteur de l'agriculture, les services, le bâtiment et les travaux publics avec une croissance respective de 20%, de 8,8% et de 8,7%. Durant cette même année, le taux de chômage a marqué un recul alors que l'activité industrielle a connu une relative amélioration. Cela dit et le gouverneur de la BA l'a bien souligné, l'économie algérienne reste fondamentalement dépendante des hydrocarbures ainsi que des produits importés. Il dira en outre que la croissance se base essentiellement sur les dépenses publiques. En d'autres termes, l'Etat demeure le principal agent économique alors que la participation du secteur privé à la création de la valeur ajoutée demeure, selon Laksaci, encore assez faible.

K. H.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE L'A ANNONCÉ HIER

## Des aides au profit des laiteries qui utilisent le lait cru

PAR INES AMROUDE

Les pouvoirs publics ont proposé d'augmenter la prime d'intégration pour les laiteries utilisant 100% du lait cru dans la production du lait en sachet, a indiqué hier, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa. « Nous avons proposé à toutes les laiteries qui ne travaillent qu'avec du lait cru d'augmenter la prime d'intégration de 4 dinars à 7,50 DA », a déclaré le ministre en marge d'une journée d'information organisée au siège de la Chambre nationale de l'agriculture (CNA) pour débattre de la nouvelle loi sur le foncier agricole. Selon Benaïssa, cette proposition est en discussion actuellement entre les diffé-

rents acteurs de la filière au sein du Conseil interprofessionnel du lait (CIL), où se déroulent des discussions pour la mise en place d'un nouveau dispositif de soutien à cette branche stratégique afin de lui assurer un développement durable. Le ministre qui s'exprimait à propos de la dernière perturbation qu'a connue la filière au niveau de la distribution du lait en sachet, a souligné la nécessité de bâtir un réseau fiable entre tous les acteurs intervenant dans cette activité. Mis en place en 2008, le dispositif de soutien à cette filière, comprend une prime d'intégration du lait cru de 4 DA/litre en faveur du transformateur, 7 DA/litre pour le collecteur et 12 DA/litre pour l'éleveur. L'Etat soutient également la poudre de lait destinée à la production du lait

en sachet commercialisé à un prix soutenu de 25 DA/litre. S'exprimant sur la loi sur le foncier agricole, Benaïssa a affirmé devant les responsables des Chambres d'agriculture de wilayas que cette nouvelle législation « est venue pour structurer le travail du secteur durant les prochaines années et elle concerne l'avenir des terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat ». Le ministre a fait savoir que près de 23 mille dossiers, pour changer le droit de jouissance par le droit de concession, ont été déposés à ce jour. Il a mis en avant le rôle important que doivent jouer les chambres dans l'accompagnement des agriculteurs et les opérateurs économiques sur le terrain, à la lumière de la nouvelle législation régissant la gestion de ces établissements. s«

Les missions de ces chambres sont désormais claires, elles doivent jouer un rôle de médiation entre les politiques mises en place par les pouvoirs publics et les créateurs de richesses », a-t-il dit. Parmi les actions nouvelles que mènent ces chambres, l'organisation de concours agricoles pour distinguer les agriculteurs et les éleveurs réussissant sur le terrain au niveau local pour donner l'exemple. Durant la campagne agricole 2009-2010, la CNA a lancé cinq concours distinguant le meilleur producteur céréalier, meilleur éleveur bovin laitier, meilleur producteur de pomme de terre, meilleur producteur de tomate industrielle et un concours oléicole avec ses différentes composantes (olives et huile).

I. A.

OUVERTURE HIER DU SALON DE LA PRODUCTION NATIONALE

# L'agroalimentaire, l'électronique et les textiles en quête d'investissement

*La Société algérienne des foires et expositions (SAFEX) innove en matière d'organisation de salons spécialisés en regroupant quatre expositions dans la même période.*

PAR AMAR AOUIMER

En effet, les professionnels et les partenaires des secteurs des banques, des assurances et produits financiers, de l'agroalimentaire et des industries de l'emballage et du conditionnement, de l'électricité, électronique et électroménager, ainsi que ceux des textiles, cuirs et prêt-à-porter, pourront trouver un espace viable dans ce salon qui réunit des centaines d'entreprises et qui se déroule du 20 au 27 du mois courant au Palais des expositions des Pins maritimes.

Selon les responsables de la SAFEX et les organisateurs de ce salon qui ont procédé, hier, à l'inauguration de cet événement inédit dans sa configuration actuelle, « ce nouveau déploiement de salons spécialisés découlent de la restructuration de l'ex-foire de la production algérienne dont le caractère général ne répondait plus aux tendances modernes de l'évènementiel salons tendant, aujourd'hui, de façon irréversible, vers la spécialisation et la segmentation des thématiques ».

La thématique électrique et électronique montre un secteur en plein essor ayant réalisé un boom extraordinaire sur le marché national et qui pu être investi par des milliers de petites et moyennes entreprises (PMI) privées en dépit de la farouche concurrence et compétitivité des produits d'importation en provenance, notamment, des pays asiatiques du Sud-est.

Pour ce qui est du secteur des finances et des banques, ce salon doit permettre aux professionnels algériens de trouver les opérateurs économiques et les clients potentiels à la recherche de produits nouveaux, ou à contracter des conventions avec les différentes entités exposantes. Que ce soit les établissements bancaires et financiers ou les sociétés et compagnies d'assurances, cet espace est un endroit privilégié pour réaliser des affaires et entretenir des relations de business juteuses.

En ce qui concerne la thématique des textiles et dérivés, les responsables de la



La dernière édition du salon industriel.

Safex estiment que « son lancement devra permettre de pouvoir aider le secteur à avoir sa plate-forme professionnelle dans l'optique de maintenir l'offre des entreprises nationales, tant publiques que privées, mises à mal par ma féroce concurrence des produits étrangers ».

En fait, il s'agit de mettre en valeur le label algérien et de tester les produits locaux à travers la demande et l'appréciation de la clientèle qui va jauger, durant ces huit jours du salon, la qualité des produits exposés et leur place dans l'environnement international.

Enfin, la thématique de l'agroalimentaire, filière la mieux représentative du produit algérien sur le marché extérieur, notamment pour ce qui est des dattes (600 mille quintaux en termes d'exportation pour plus de 20 millions de dollars) est ancrée, désormais, dans cette nouvelle formule du salon, sachant que précédemment, ce secteur économique était « habituellement ouvert à l'international (plus de 85 % d'exposants nationaux) », selon les responsables de la SAFEX.

Les organisateurs ont tiré des enseignements relatifs aux tendances stratégiques de ces événements, à savoir leur ouverture en 2011 à l'international qui s'avère nécessaire pour plusieurs raisons. Il s'agit, selon eux, d'accroître les superficies d'exposition en demandant à une réelle deman-

de des entreprises pour leur participation. Il y a lieu également « d'offrir aux entreprises étrangères une opportunité de tester les données du marché algérien en rapport avec les efforts menés par les pouvoirs publics afin de développer et promouvoir un partenariat multiforme ».

Enfin, cela vise aussi, selon la SAFEX, à susciter une réaction positive des entreprises algériennes eu égard au rapport qualité-prix des produits.

Les établissements bancaires et les compagnies d'assurances sont présents en force dans ce salon dans le but primordial de recevoir des entrepreneurs et des opérateurs économiques qui sont à la recherche de financement de projets structurants et générateurs de richesse et d'emplois.

Cette formidable combinaison de thématiques industrielles et sectorielles concoctées par la SAFEX est en mesure de drainer des chefs d'entreprise et des entrepreneurs en quête de partenariat et de sources de financement. La conjugaison de la finance et des industries dans un même espace convivial montre l'esprit d'innovation et d'imagination des concepteurs de ce genre de salons. Il s'agit donc d'un véritable pôle industrialo-financier qui pourrait engendrer un site d'excellence dans le contexte de la globalisation. En économie de marché, l'alliance des intérêts est importante.

A. A.

LE P-DG DE LA BDL, M. BACHTARZI, AU MIDI LIBRE

## «Nous finançons des projets porteurs et viables»

Le Président-Directeur général de la Banque du développement local, M. Bachtarzi, explique que la mission essentielle de la banque consiste à apporter des financements aux projets dont la faisabilité est certaine et créatrice de richesses.

«La BDL accompagne l'entrepreneur dans le cadre du programme du gouvernement, notamment dans les secteurs de l'industrie, et des travaux publics. Sans discontinuer, les opérateurs et les clients peuvent retirer de l'argent dans le système de bancassurances. Les projets susceptibles de rembourser et ayant une

bonne maturation sont capables d'obtenir des crédits » a-t-il dit.

«Aussi bien les promoteurs immobiliers que les industriels de l'agroalimentaire, nous pouvons leur octroyer des lignes de crédit dans la mesure où leurs projets sont bien maturés et, par conséquent, il n'est pas possible de financer un promoteur incapable de rembourser les prêts», a fait remarquer le patron de la BDL.

Il ajoute que « la banque doit être en mesure de récupérer l'argent et le recycler et surtout le mettre à la disposition de l'économie et du développement », préci-

sant que la BDL s'est engagée dans des projets dans le domaine des énergies renouvelables « et nous finançons tous les projets entrant dans l'utilisation des énergies renouvelables. Le montant des projets est en fonction de la valeur et de la consistance des intentions de développement sachant qu'il n'existe pas de limitation en termes financiers ».

Il souligne qu'il est impérieux d'avoir une bonne étude du projet et qu'il n'est pas question de financer des projets qui périssent.

A. A.

OUVERTURE DU SALON INTERNATIONAL ERA 2010

## La production d'énergie au centre des débats

Le Salon international des énergies renouvelables, des énergies propres et du développement durable (Era 2010) s'est ouvert mardi dernier à Tamanrasset. L'inauguration du salon, qui réunit 52 exposants, s'est faite par le wali de Tamanrasset, Saïd Meziane, en présence de représentants des ministères de l'Énergie et de Mines, de l'Agriculture et du développement rural, de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de diplomates et des autorités civiles et militaires de la région. A travers l'organisation de ce salon, qui se tient pour la première fois en Algérie, et a permis de rassembler les producteurs, chercheurs et utilisateurs de l'énergie, les organisateurs, a affirmé M. Amine Echikr, chargé des relations médias, vise à faire « découvrir les systèmes les plus innovants et les solutions les plus efficaces mises en œuvre de par le monde aussi bien en matière d'énergies renouvelables et propres que d'éco-construction et de traitement de déchets ». Il est par ailleurs, question d'«apporter des réponses aux enjeux de développement et de la production d'énergie», a-t-il ajouté. Les participants, a indiqué notre interlocuteur, ont été satisfaits des conditions générales dans lesquelles s'est déroulé le salon. D'ailleurs, a-t-il ajouté, plusieurs moyens de locomotion ont été mis à la disposition de la population et de toute autre personne désireuse d'assister aux ateliers et visiter le salon également. Le salon, qui porte le slogan « Assurer notre avenir, préparer notre devenir », est une manifestation qui se veut un espace de rencontres entre décideurs, producteurs, utilisateurs et chercheurs mais aussi un lieu de contacts et d'échanges entre professionnels nationaux et internationaux du secteur parmi les fabricants, les fournisseurs de matériels et d'équipements et les prestataires de services. Bon nombre de sociétés importantes opérant dans le secteur y participent, à l'instar des groupes Sonatrach et Sonelgaz ainsi que d'autres sociétés impliquées dans la protection de l'environnement, des énergies renouvelables, des énergies propres et du développement durable. Le salon, qui se clôturera aujourd'hui, a connu l'organisation de plusieurs ateliers, et conférences sur les thèmes notamment de « La sécurité énergétique et les changements climatiques », «Des projets au cœur du développement des énergies nouvelles et renouvelables», «Industrie des énergies renouvelables en Algérie: opportunités et contraintes», «Sonatrach et les énergies nouvelles et renouvelables dans le Sahara: le solaire et le biogaz», «Efficacité énergétique et éco-construction» et «Boughzoul, ville nouvelle». Le directeur de l'énergie et des mines de la wilaya de Tamanrasset a présenté mardi les actions ayant permis d'électrifier par l'énergie solaire 555 foyers au niveau de 8 villages. A ce titre, M. Echikr, nous informe du lancement d'un nouveau programme de panneau solaire visant à offrir à la population nomade, grâce à des batteries plus légères, de l'énergie. Ce dernier sera lancé prochainement, a-t-il affirmé. Ont également pris part des laboratoires et unités de recherche du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ainsi que les agences et institutions relevant des ministères de l'Aménagement du territoire et de l'environnement et des Ressources en eau. Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural à travers, le Haut commissariat pour le développement des steppes et le commissariat pour le développement de l'agronomie saharienne, entre autres, étaient aussi présents au salon.

Massinissa Benlakehal

LOGISTIQUE POUR LE PROCESSUS DE FABRICATION

## Près de 2 millions de tonnes de minerai transférées à ArcelorMittal cette année

Parmi les moyens en logistique d'accompagnement du processus de fabrication de l'acier, la loco-traction reste un atout de premier ordre pour l'usine d'Arcelor Mittal qui dispose, il faut le dire, de 14 locomotives (dont 2 stationnées au port) et 140 wagons. L'infrastructure en chemin de fer totalise, selon M. Djamel Abaci, directeur de la logistique, 70 km de voie ferrée à l'intérieur du site industriel et 12 km au port de Annaba. Le réseau permet, donc, le traitement de toutes les opérations de chargement et déchargement des produits pondéreux importés. «En 2009, 1,2 million de tonnes de minerai local ont été transférées vers l'usine, et en 2010, il est prévu le transfert de 2,3 millions de tonnes, mais comme la SNTF ne peut transporter que 2 millions, il est impératif de recourir au transport routier pour le reste», indique-t-il. La maîtrise de cette logistique, pour l'entretien et la maintenance du parc loco-tracteur, dépend du bon fonctionnement du complexe sidérurgique d'El-Hadjar. «C'est le talon d'Achille de la sidérurgie algérienne», confie-t-il.

Mohamed Rafraf



BACHDJERRAH, RELOGEMENT DES FAMILLES

# LA GROSSE DÉCEPTION



Les citoyens consultent la liste des bénéficiaires affichée à l'APC de Bachdjerrah.

Dans la commune de Bachdjerrah, la frustration et la colère chez les citoyens sont palpables. En effet, plusieurs familles n'ont pas encore été relogées et cela depuis plus de 30 ans. Des citoyens à qui on n'a donné aucune explication espèrent toujours. Aussi, des femmes et des hommes âgés se présentent presque chaque jour aux portes de leur APC sans avoir de réponses précises en ce qui concerne l'acquisition de leurs futurs appartements auprès des élus de la commune.

PAR KARIMA HASNAOUI

Les opérations de relogement entamées au niveau d'Alger, depuis quelques mois, dans le cadre du plan de l'éradication de l'habitat précaire mis en place par l'Etat, et qui visent à mettre un terme aux bidonvilles qui enlaidis-

sent la capitale. L'opération relogement fait le plus souvent des mécontents chez les citoyens au motif qu'ils ne voient pas leurs noms apparaître sur les listes des bénéficiaires. Une situation récurrente dans la plupart des APC de la wilaya d'Alger. Aussi la grogne grossit de jour en jour créant ainsi des tensions chez les uns comme chez les autres. A titre d'exemple la commune de Bachdjerrah, la frustration et la colère chez les citoyens sont palpables. En effet, plusieurs familles habitant la commune n'ont pas encore été relogées et cela depuis plus de 30 ans. Des citoyens à qui ont a donné aucune explication espèrent toujours. Aussi, des femmes et des hommes âgés se présentent presque chaque jour aux portes de leurs APC sans avoir de réponses précises en ce qui concerne l'acquisition de leurs futurs appartements auprès des élus de la commune. Des réponses qui tardent à venir selon A.Djemai, un fils de chahide 65 ans : « j'ai déposé mon dossier depuis presque 30 ans, plus précisément en 1987 et jusqu'à

aujourd'hui je n'ai pu bénéficier d'un logement. Pourtant, les autres qui l'on déposé bien après moi ont été relogés » avant d'ajouter « à chaque fois que je demande des explications, les responsables m'informent que selon leurs fichiers j'ai été relogé, sachant que j'ai fourni un dossier de logement promotionnel à trois reprises, un en 1987 le dossier initial, l'autre en 1997 et le dernier en 2005 et à chaque fois sous différents numéros ». Des dossiers qui apparemment n'ont abouti à rien, affirment les quelque 20 personnes présentes ce jour-là à l'APC. Ce cas de figure se sont répétés à maintes reprises chez différentes personnes au niveau de la même commune.

Cet épineux dossier ainsi que plusieurs autres attendent aujourd'hui des réponses et des solutions aux problèmes posés, qui ne pourront être réglés que si les responsables campent leur rôle et prennent leurs responsabilités. Nous attendons la suite dans nos prochaines éditions. **K.H.**

OULED FAYET

## Des chevaux à la cité AADL

PAR HASSIBA ABDALLAH

Quatre chevaux traînent librement et quotidiennement à la cité AADL de Ouled Fayet. Ces chevaux sont une source de crainte pour les habitants de cette cité. En effet, ces chevaux errent dans la cité d'AADL de Ouled Fayet tout au long de la journée. D'ailleurs, ils viennent et repartent tous seuls sans leur propriétaire. Au réveil ils sont déjà et restent jusqu'à une heure tardive. Ils viennent d'un lieu pas trop loin de la cité. Leurs propriétaires logent

dans des bidonvilles où ils ont aménagé un petit coin comme étable. Les chevaux sans doute mal nourris ne trouvent rien à manger en dehors des déchets des poubelles qu'ils éventrent. Les ordures sont ainsi éparpillées un peu partout. Les résidants proches de ces poubelles endurent l'invasion de moustiques et les mauvaises odeurs. Ils évitent, aussi, de jeter leurs déchets en présence des chevaux. En réalité, ils préfèrent les jeter un peu plus loin. Ils ont peur d'être attaqués par ces animaux grands et forts « C'est tout de même grave

que l'on ne puisse pas même pas jeter nos ordures ! », s'est exprimé un père de famille. Et d'ajouter : « Même mes enfants je les laisse pas dehors tous seuls. J'ai peur qu'il leur arrive quelque chose ». Tous s'accordent à dire que les enfants risquent gros en jouant à l'extérieur à proximité de ces animaux. La plupart des parents sont obligés de garder leurs enfants à la maison pour éviter toutes sortes d'incidents. Et dire que les chevaux devraient en principe, être bien entretenus puisque ce sont des animaux de luxe. **H.A.**

TAFOURAH : STATION DE TRANSPORT UNIVERSITAIRE

## Mécontentement et calvaire des étudiants

La station de transport universitaire "Tafourah" dans la wilaya d'Alger ne semble pas satisfaire ses usagers. Ce terminus est pointé du doigt par ses fidèles usagers, du fait qu'il ne répond pas aux besoins essentiels des étudiants, qui, pour leur part, se disent « obligés » d'emprunter les bus pour rejoindre leurs établissements. En effet, une virée nous a permis de mieux comprendre les conditions dans lesquelles vivent les universitaires de la capitale. L'arrêt, a-t-on constaté, manque principalement de toutes commodités à l'image des vespasiennes, de sécurité et toute autres nécessités pour un quotidien « convenable » au statut d'un « étudiant ». Il faut dire que ledit arrêt représente un point de transit entre la majorité des facultés et universités d'Alger. A titre d'exemple, l'endroit est dépourvu de toilettes. Wahid, étudiant à Ben Aknoun et habitant à Bab Ezouar, témoigne à ce propos : « C'est un calvaire d'attendre le cous (transport des étudiants) dans cette station », avant d'ajouter que « c'est un endroit où les chauffeurs déposent les étudiants et transportent d'autres, mais c'est loin d'être une station ». Dans ce sens, la dite station, faut-il le souligner, n'est nullement couverte, et compte quelques bancs. « On n'est ni à l'abri du soleil quand il fait chaud, ni à l'abri des pluies en hiver » déplore une jeune fille, abordée dans la station. « C'est un terminus, pas un arrêt facultatif, des fois, on passe des heures avant que notre transport arrive » explique une autre étudiante. Par ailleurs, l'arrêt de Tafourah, a-t-on appris par plusieurs de ses usagers, attire ses derniers temps des jeunes « pickpockets ». Selon nos mêmes sources, ces individus se font, quotidiennement, passer pour des universitaires et s'infiltrèrent dans la foule des étudiants qui se hâtent vers les transports sans se rendre compte qu'ils se font dérober. Un agent de sécurité, qui a voulu garder l'anonymat, interrogé à ce propos n'a pas voulu nous donner des explications. Il s'est contenté de dire « on n'a rien vu », le monsieur a fait entendre que « lui-même n'était pas en totale sécurité ».

**Ahmed Bouaraba**

MARCHÉ DE BELCOURT (SIDI M'HAMED)

## Une bijouterie cambriolée en plein jour

Le marché de Belcourt a vécu, ces derniers jours, un vol d'une audace sans pareille. Un groupe de jeunes ont attaqué une bijouterie en plein jour au beau milieu de la foule du marché. A l'aide d'un marteau, un de ces jeunes a cassé la vitre du magasin. Un autre tenait une sorte d'épée avec laquelle il menaçait les citoyens qui s'apprêtaient à intervenir tandis que d'autres tenaient la porte de la bijouterie pour que le bijoutier ne puisse sortir. Le reste, bien sûr, s'est chargé de ramasser tous les bijoux sous l'œil hébété des passants impuissants. Le casse s'est finalement terminé par l'arrestation de cette bande de voleurs qui a été écrouée

**H. A.**



### KOLÉA

## Menace d'effondrement du pont reliant les deux rives de l'oued

Les habitants et les écoliers de plusieurs établissements scolaires ainsi que les stagiaires du centre de formation professionnelle de la commune de Ahmeur El Ain, dans la wilaya de Tipasa, se trouvant à proximité du pont qui existe depuis l'aire coloniale et qui a été soit-disant réhabilité, sont aujourd'hui menacés du danger d'effondrement du pont dont les travaux de réfection ont été pourtant récemment réalisés. La mauvaise réfection de cet ancien pont fait que certaines de ses parties se détachent chaque jour en mettant en danger la vie de ces centaines d'écoliers qui empruntent cette infrastructure chaque jour ainsi que les stagiaires du centre de formation et les habitants du quartier. "Nous vivons sous la menace permanente de l'effondrement de ce pont sur nos enfants et nos maisons", nous a dit un habitant de la région. Il faut signaler aussi que l'entreprise de réalisation n'a pas seulement manqué à ses engagements mais aussi elle a causé des dommages considérables aux routes et aux murs des maisons se trouvant à proximité du pont lors des travaux de réaménagement et d'extension dudit pont. Il est à noter que ce pont a été réalisé au-dessus d'un oued qui a séché pendant l'été mais qui se remplira sûrement très vite à l'arrivée de la saison des pluies ce qui augmente le risque de glissement de terre et les possibilités d'effondrement de l'infrastructure. Il faut noter que ce pont relie le quartier dit Hmaïdi-Zarouk, communément connu sous le nom de Houch Mrinou, à proximité du oued au centre ville de Ahmeur El Ain. Il faut noter que les cavités et même de très grands trous donnant sur ledit oued sont aujourd'hui camouflés par des branches d'arbres et des herbes ce qui représente un grand danger sur les passants, notamment les enfants, les personnes âgées mais aussi les personnes étrangères qui ne connaissent pas la région. Il faut dire que ce pont menaçant ruine aujourd'hui a supporté durant de très nombreuses décennies les véhicules, notamment les poids lourds passant sur le pont chargés de gravier. Il est important de signaler aussi que ce pont demeure la seule issue des habitants pour aller à leur travail, leurs écoles ou vers le nouveau centre de formation se trouvant dans le centre ville de la commune, soit de l'autre rive du oued dont la longueur dépasse les 20 mètres. Donc ils n'ont d'autre choix que d'affronter le danger matin et soir et de prier pour la préservation de leurs vies.

K. K.

### BOUMERDÈS

## 4 kg de kif traité et une centaine de psychotropes saisis

Dans le cadre de la lutte contre le trafic des stupéfiants menée par la Gendarmerie nationale, les gendarmes de la section de recherche de Boumerdès, agissant sur renseignement et en vertu d'un mandat de perquisition, ont procédé, dimanche, à l'interpellation de deux vendeurs de stupéfiants et la saisie, dans le domicile de l'un d'eux, de près d'un kg de kif traité et d'une centaine de comprimés de psychotropes hallucinogènes. A cet effet, le procureur de la République près le tribunal de Bordj Menaïel a ordonné l'ouverture d'une enquête et la présentation des inculpés au Parquet. La section de la Gendarmerie nationale de Boumerdès a ouvert une enquête pour mettre toute la lumière sur cette affaire de trafic de drogue. Par ailleurs, selon un communiqué de la Gendarmerie nationale parvenu, avant-hier, à notre rédaction, les gardes-frontières de la Gendarmerie nationale de Bab El-Assa, dans la wilaya de Tlemcen, ont découvert, lundi, à hauteur du lieu dit Oued El-Bahria, dans ladite commune, un sac en plastique contenant près de 300 kg de kif traité. Une enquête a été diligentée par la Gendarmerie de Bab El-Assa pour déterminer la provenance de cette drogue.

A. B.

### TIZI-OUZOU, MÉTIERS MANUELS

## NET REGAIN D'INTÉRÊT CHEZ LES JEUNES

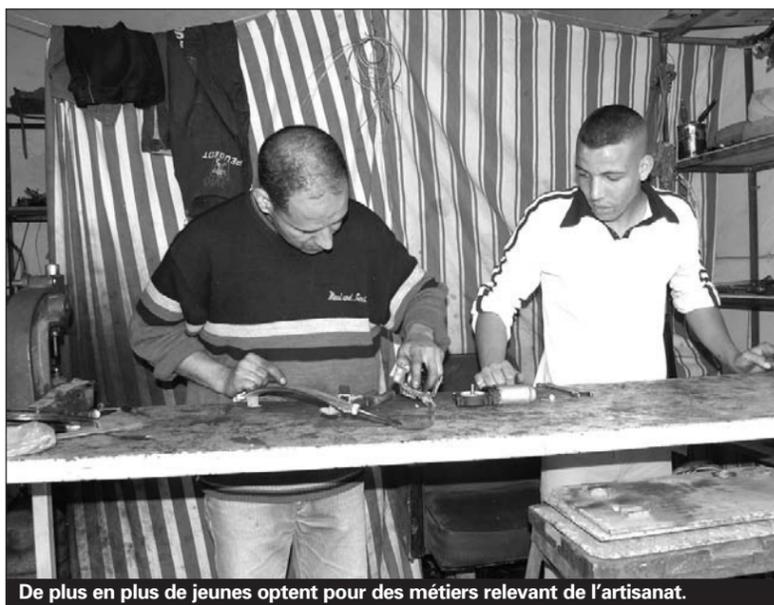
*Un net regain d'intérêt est manifesté, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, pour les métiers manuels qui y détiennent une part de pas moins de 85% des 10.247 nouveaux postes de formation offerts pour cette session d'octobre, a-t-on appris de la directrice du secteur.*

48% de ces effectifs, se répartissant à concurrence de 5.240 inscrits en mode de formation résidentielle et 5.007 autres en mode d'apprentissage, ont été versés dans les métiers du bâtiment et des travaux publics, alors que le reste a opté pour des métiers relevant de l'artisanat, du tourisme et de l'agriculture, a précisé Mme Guendoud Fouzia.

"Cette tendance s'est nettement inversée durant ces dernières années en faveur des métiers manuels, alors qu'auparavant, pour des considérations subjectives, beaucoup de jeunes optaient pour des formations liées, notamment, à des travaux de bureau, plus valorisants à leurs yeux, bien que peu rémunérants par rapport à des métiers manuels", a-t-elle estimé.

Ce changement d'attitude des jeunes envers les métiers manuels s'explique, selon elle, par "un réalisme des stagiaires qui se soucient, avant toute chose, d'apprendre un métier qui leur permet de gagner sûrement et dignement leur vie".

Cette option salubre pour l'économie locale, car plus adaptée aux besoins des chantiers du développement, est également induite "par un plan de charges consistant, offrant des opportunités d'embauche certaines aux apprenants d'un métier,



De plus en plus de jeunes optent pour des métiers relevant de l'artisanat.

notamment dans le secteur du bâtiment disposant, pour les 5 années à venir, d'un programme de construction de pas moins de 70 mille logements, sans compter les offres d'emploi relatives aux différents programmes d'équipements publics", est-il argumenté. Cette nouvelle orientation est également, selon la même source, le "fruit de la réforme du secteur", prévoyant, entre autres, la réhabilitation des métiers manuels pour accompagner les grands projets de l'Etat, la revalorisation des métiers de l'artisanat traditionnel et mise en place d'une politique efficiente en matière de formation des ressources humaines.

La responsable du secteur, soulignant l'importance dévolue par les pouvoirs publics à la formation professionnelle dans l'insertion sociale des jeunes, assure, en outre, que "toutes les dispositions nécessaires ont été envisagées pour prendre en charge la demande de formation exprimée, qu'elle soit sociale,

notamment celle des déperditions scolaires, ou celle émise par le secteur économique, mais aussi par des travailleurs pour améliorer leur qualification".

Illustrant cet effort de "recadrage" de son secteur sur l'environnement, cette responsable a fait état de la formation, durant l'année 2009-2010, de pas moins de 14 mille maçons, dont notamment 55% en formation qualifiante conventionnée avec des promoteurs immobiliers, tels que l'OPGI et l'ex-EPLF.

Parmi les actions "spécifiques" initiées pour la présente session, il est fait état de l'inscription de 375 femmes au foyer pour suivre une formation dans les spécialités de la couture et des gâteaux traditionnels. L'autre action d'aide à la réinsertion sociale par la formation professionnelle a trait à l'ouverture de 4 sections de métiers manuels divers ouvertes pour un effectif de 130 stagiaires parmi les mineurs délinquants, est-il ajouté.

APS

### CHLEF, RÉSEAU D'IRRIGATION

## 7.300 mètres linéaires rénovés

7.300 mètres linéaires des canaux du réseau d'irrigation du périmètre du moyen Chellif ont été rénovés, réceptionnés et mis en exploitation, a annoncé, lundi, le directeur de l'unité de l'Office national d'irrigation et de drainage (ONID) de la wilaya de Chlef.

Cette tranche représente 85% du réseau ciblé par le projet de rénovation qui totalise 8.600 mètres linéaires, a indiqué la même source, signalant que le projet en question sera réceptionné en totalité avant la fin 2010. Néanmoins, cette échéance "risque d'être compromise si les

contraintes liées à l'accès au réseau au niveau de la zone de "Chegga" ne sont pas levées d'ici à la fin de la campagne d'irrigation prévue pour novembre prochain", a-t-il relevé.

L'existence de constructions illicites sur les lieux et les difficultés d'accès au réseau de l'entreprise chargée de la réalisation pourront retarder la réception, dans les délais, du projet, a ajouté le responsable de l'Office, estimant à 300 mètres linéaires la longueur du tronçon concerné. Mis en exploitation en 1946, ce réseau d'irrigation qui s'alimente en eau à partir du barrage

d'Oued Fodda, à l'est de Chlef, domine les rives droite et gauche de la plaine du moyen Chellif qui s'étend sur une superficie de 25 mille hectares, dont 14 mille hectares irrigables, a indiqué la même source.

La réhabilitation de ce réseau est devenue nécessaire en raison, d'une part, de l'état de vétusté et, de l'autre part, de son apport dans la valorisation des superficies irriguées, a-t-il dit. En 2010, une superficie de plus de 3.500 hectares a été irriguée au niveau de ce périmètre, a rappelé la même source.

APS



BEJAIA, MANQUE DE TRANSPORT SCOLAIRE, ROUTES IMPRATICABLES ...

## LES CITOYENS DANS LE DÉSARROI

*Les contestations des citoyens s'éternisent à travers les communes de la wilaya. Les réclamations sont nombreuses : manque d'eau potable, absence d'électrification des villages et quartiers, des routes dégradées, le manque de transport scolaire, le logement qui se fait rare et la liste est encore longue.*

PAR MUSTAPHA LAOUER

Des contestations légitimes mais qui ne sont pas prises en considération par les responsables locaux. La situation est alarmante. Au chef lieu de wilaya, des cités dortoirs sont dépourvues de toutes commodités, pas d'espaces verts, des trottoirs dégradés, des avaloirs bouchés, des routes inondées, des dépotoirs à ciel ouvert, des coupures fréquentes d'électricité, des quartiers sans gaz de ville, des travaux lancés un peu partout et qui ne voient pas le jour et une ville qui étouffe sous le poids des embouteillages. C'est le désarroi. Pourtant la commune a tous les moyens pour remédier à cette situation. D'aucuns diront que « la commune de Bejaia se porte bien en termes de recettes financières, c'est une commune riche ». Alors qu'est-ce qui cloche pour hisser cette commune à sa juste valeur ? Une ville qui était il y a quelques années la plus belle d'Algérie. La situation est la même à travers toute la wilaya. Ainsi le constat fait par le nouveau wali lors



En plus des routes dégradées, les élèves souffrent du manque de transport scolaire.

de son premier contact avec la presse est éloquent. Il dira que « la wilaya mérite mieux que cette situation, des routes étroites, une façade hideuse, un environnement insalubre, une région qui traîne le taux le plus bas en gaz de ville, il faut un déclic ». Les élus sont plus que jamais interpellés pour retrousser les manches et « arracher leur cravates ». Ils doivent investir le terrain et instaurer un dialogue avec les populations. Tous les gens interrogés ont souligné au *Midi libre* « l'absence de dialogue entre les responsables locaux et les citoyens qui est la principale cause de cette grogne. Lors des campagnes électorales, ces élus vous promettent monts et merveilles, qu'ils vous ramènent tout jusqu'au seuil de votre porte, l'eau, l'électricité, la routes et puis une fois installés, ils vous oublient et vous ignorent, ils se servent avant de vous servir. Ils perdent leur crédibilité et la confiance du citoyen, c'est pour cela que les gens ont recours à la rue. Une situation que

le wali a vite comprise. Il n'a pas hésité à « secouer » tous les responsables de la wilaya à occuper le terrain en suivant tous les chantiers et répondre aux doléances des citoyens. Il dira à cet effet : « Il faut que chaque responsable suive scrupuleusement les chantiers de son secteur, il doit être présent en personne et non pas déléguer ses subordonnés. Les communes doivent achever les projets lancés et qui traînent depuis plusieurs années, il faut éviter la réévaluation des projets, l'argent existe, chaque responsable doit accomplir comme il se doit sa mission ». Un langage franc que les responsables doivent prendre en compte et les prochaines visites du premier responsable de la wilaya à travers les communes ne manqueront pas de montrer toutes la face cachée de la réalité des projets sur le terrain. Le plan quinquennal 2010/2014 doit instaurer une véritable dynamique à la wilaya qui aspire à un avenir meilleur.

M. L.

TISSEMSILT, ALGÉRIE TELECOM

## Des fibres optiques pour renforcer les communications téléphoniques

La longueur du réseau de communications téléphoniques passera de 378 kilomètres actuellement à 578 kms dans la wilaya de Tissemsilt à la faveur du raccordement de ce réseau en fibres optiques dans le cadre du quinquennat 2010-2014, a indiqué mardi dernier le directeur d'« Algérie Télécom ». L'opération inscrite dans le cadre de la généralisation du raccordement au réseau de fibres optiques dans la wilaya, touche huit communes que sont Larbaa, Sidi Slimane, Beni Lahcen, Beni Chaib, Bordj Emir Abdelkader, Malaab, Maacem, et Sidi Boutouchent, et ce à travers la pose de 200 km en fibres optiques. M. Rabah Fernane a ajouté que le raccordement du réseau de fibres optiques sera entamé au

début 2011 en faveur de la première commune, en l'occurrence Bordj Emir Abdelkader, sur une distance de 34 km, sachant que 14 communes de la wilaya ont été raccordées à ce réseau entre 1997 et 2009. Le projet comprend également la reconversion des communications par faisceaux hertziens numériques, utilisés actuellement par les huit communes sus-citées, en fibres optiques, afin d'améliorer la prestation offerte aux abonnés et une fluidité au réseau de communications (national et international), selon la même source. Le raccordement au réseau de fibres optiques dans la wilaya devrait passer ainsi de 44 pour cent actuellement à de 100 pc, a indiqué le même responsable. Cette nouvelle technique permettra

également les prestations en matière d'internet à haut débit et d'assurer une grande facilité en matière d'entretien, de maintenance et de réparation, aux agents de « Algérie télécom », notamment dans les régions montagneuses aux reliefs difficiles. D'autre part, environ 5 mille lignes ont été raccordées, depuis 2003, au réseau de téléphone rural fixe, au niveau de cinq stations dotées de 6 mille lignes, a noté la même source. Pour rappel, le nombre d'abonnés en téléphone numérique dans la wilaya de Tissemsilt a dépassé les 20 mille au 30 septembre dernier, alors que 4.500 autres abonnés ont bénéficié de la prestation de l'internet à haut débit.

APS

BOUIRA

## Un investissement de plus de 6,5 milliards DA pour la santé

Plusieurs projets relevant du secteur de la santé ont été lancés ou en voie de l'être dans la wilaya de Bouira nécessitant une enveloppe de 6,5 milliards de DA, a-t-on indiqué auprès de la direction de la santé et de la population. Parmi ces projets, inscrits dans le cadre du programme complémentaire de soutien à la croissance économique, le chef du service chargé de la planification au niveau de cette direction, M.Mahmoud Laalam a cité l'hôpital psychiatrique de Sour El Ghozlane (80 lits), dont les travaux ont été lancés en 2008, avec une échéance de livraison fixée fin à 2011. Le même programme englobe un service des urgences pour l'hôpital de Lakhdaria, dont la livraison est prévue à la fin de l'année en cours, au même titre qu'un bloc opératoire de 3 salles. Un autre service des urgences est, également, en réalisation à l'hôpital de Ain Bessam, qui a bénéficié, en outre, de travaux d'extension pour relever sa capacité d'accueil à 80 lits, dont la réception est prévue à fin 2011. Selon les mêmes informations fournies par la direction de la santé, la wilaya de Bouira a bénéficié de projets de réalisation de 9 polycliniques, dont deux (2) ont été réceptionnées dans les villes de Bouira et Ain Lehdjar, alors que les cliniques programmées et en réalisation à Oued Bardi, Taghzout, Raouraoua, Takdit, Dechmia, Ath Mansour et Bechloul, devraient être réceptionnées au courant du 1er semestre 2011. Un centre de radiologie devrait être réceptionné à la même période au niveau de l'hôpital Mohamed Boudiaf de Bouira. Durant cette année 2010, le secteur a réceptionné 3 unités d'hémodialyse, respectivement à Ain Bessam, Lakhdaria et Ahnif, d'une capacité de 7 générateurs pour chaque unité, a-t-on encore indiqué. Un autre centre d'hémodialyse, de 20 lits, en cours de réalisation à Sour El Ghozlane, devrait être réceptionné à la fin 2010 dans le cadre du programme de développement des hauts plateaux destiné aux daïras de Bordj Akhriss et Sour El Ghozlane, selon la même source qui signale qu'une annexe de l'Institut Pasteur, en réalisation dans la même ville, devrait être livrée début 2011. Parallèlement, des travaux d'extension sont en cours au profit de l'hôpital de Sour El Ghozlane, qui sera renforcé d'un nouveau service des urgences, et d'une maternité de 60 lits, à la fin de l'année prochaine. La même source a fait état en outre de la réalisation de 14 salles de soins au niveau de communes des daïras de Sour El Ghozlane et Bordj Akhriss. S'agissant des autres projets programmés pour ces deux daïras, il y a lieu de citer un projet d'hôpital de 80 lits dont les travaux devront être lancés au courant du premier trimestre 2011 à Bordj Akhriss. Pour ce qui est du nouveau programme 2010 de la wilaya, doté d'une enveloppe de plus d'1,2 milliard de DA, celui-ci comprend l'étude pour la réalisation de deux hôpitaux de 120 lits à Ain Bessam et M'chedallah, l'acquisition de 5 ambulances pour l'hôpital Mohamed Boudiaf de Bouira, qui va, également, bénéficier de travaux d'extension pour ses salles opératoires. Le même programme comprend, aussi, la réhabilitation des hôpitaux d'Ain Bessam, Bouira, Lakhdaria et Mcheladah, et l'équipement en matériel chirurgical des cinq hôpitaux de la wilaya, outre une étude pour la réalisation d'une école paramédicale de 300 places au chef lieu de la wilaya.

## Ouverture d'un centre de formation professionnelle

Un nouveau centre de formation professionnelle, baptisé du nom du chahid "Djemaa Omar", a ouvert ses portes dimanche dernier dans la commune de Djebahia à Bouira au titre de la nouvelle rentrée professionnelle 2010. En plus de plusieurs spécialités de formation classiques, ce nouvel acquis pour le secteur professionnel de Bouira est particulièrement destiné à la formation agricole, est-il indiqué à la direction de la formation professionnelle et de l'apprentissage de la wilaya, qui signale la réalisation attendue, au titre du quinquennat 2010-2014, de trois nouveaux centres de formation.

APS

## Libération d'un humanitaire étranger enlevé en Somalie

Un humanitaire étranger, enlevé dans l'ouest de la Somalie, a été libéré par ses ravisseurs après plusieurs jours de détention, ont affirmé mercredi des médias. Le travailleur humanitaire Francis Bernard, de l'organisation humanitaire britannique "Save the Children", a été enlevé il y a près d'une semaine dans une ville de l'ouest du pays par des hommes armés. Il s'était rendu dans cette ville, selon des médias, pour examiner la possibilité d'implanter une nouvelle base pour cette agence humanitaire. L'humanitaire a été libéré après une intervention des responsables locaux, selon les mêmes sources. Les enlèvements des travailleurs humanitaires sont fréquents en Somalie. La majorité d'entre eux ont été libérés sains et saufs, généralement après versement de rançons.

## Le dialogue contre Kaboul et les talibans au menu d'une réunion à la Maison-Blanche

La réunion mensuelle de mercredi à la Maison-Blanche sur la situation en Afghanistan sera consacrée à la question du dialogue entre le gouvernement de Kaboul et les talibans, a indiqué mardi le porte-parole du président américain Barack Obama. Comme tous les mois, M. Obama va s'entretenir avec les plus hauts responsables civils et militaires sur l'évolution de sa stratégie dans ce pays, avant de quitter Washington pour faire campagne en vue des législatives du mi-mandat, le 2 novembre. "La réconciliation (nationale) organisée par les Afghans a été évoquée lors de nombreuses réunions passées", a remarqué le porte-parole de la présidence américaine, Robert Gibbs, lors de son point de presse quotidien. "J'imagine que nous allons obtenir des informations du général (David) Petraeus, de l'ambassadeur (Karl) Eikenberry et d'autres sur leur évaluation des progrès de ces pourparlers, et leurs espoirs de voir ces progrès se poursuivre", a ajouté le porte-parole. "Je m'attends à ce qu'il s'agisse d'un des principaux sujets demain, comme cela a été le cas dans le passé", a indiqué M. Gibbs. Vendredi à Londres, le général Petraeus, commandant en chef des forces américaines en Afghanistan, avait révélé que les forces de l'Otan avaient facilité l'accès de responsables talibans à Kaboul, en vue de négociations avec le gouvernement afghan.

## Ali Bongo veut la révision de la Constitution

Le président gabonais Ali Bongo "a décidé d'initier une révision de la Constitution" de son pays, selon un communiqué officiel diffusé mardi. "Le président de la République (Ali Bongo) a décidé d'initier une révision de la Constitution de la République", indique ce communiqué du Conseil des ministres tenu mardi à Libreville, lu sur la télévision publique RTG1 par le porte-parole du gouvernement et ministre de l'Éducation Séraphin Moundounga. Selon le communiqué du gouvernement, "le Conseil des ministres a apporté des modifications relatives à certaines dispositions pertinentes de la Constitution, notamment sur trois paragraphes et 36 articles", et "la réforme touche l'ensemble des matières". Il est ainsi question de "l'insertion d'un nouvel alinéa" visant "à assurer la continuité du service public en cas de survenance d'un cas de force majeure, d'une catastrophe naturelle, d'une déclaration de guerre ouverte contre (le Gabon)". En vertu de cette disposition, il serait possible de reporter "l'organisation d'opérations électorales".

APS

## RÉFORME DES RETRAITES EN FRANCE

# Bras de fer entre la police et les opposants

*Forts d'une mobilisation de 1,1 à 3,5 millions de personnes pour leur sixième journée d'action, les syndicats ont fait monter la pression pour obtenir le réexamen du projet qui doit être voté en principe dans les prochains jours au Sénat, mais l'Elysée reste sur ses positions.*

La police est intervenue, hier, en France pour débloquent les sites pétroliers et routiers stratégiques contrôlés par les opposants à la réforme des retraites, qui ont riposté en multipliant les actions. Forts d'une mobilisation de 1,1 à 3,5 millions de personnes pour leur sixième journée d'action, les syndicats ont fait monter la pression pour obtenir le réexamen du projet qui doit être voté en principe dans les prochains jours au Sénat, mais l'Elysée reste sur ses positions. En Conseil des ministres, Nicolas Sarkozy a réaffirmé qu'il mènerait la réforme à son terme et estimé qu'il était "de son devoir de garantir le respect de l'ordre républicain".

La force sera utilisée chaque fois qu'il le faudra, a dit le ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux, lors d'une conférence de presse, rapporte l'agence Reuters.

La police est déjà intervenue dans la nuit pour mettre fin au blocage de trois dépôts au Mans (Sarthe), à Donges (Loire-Atlantique) et à La Rochelle (Charente-Maritime), a-t-il expliqué. Au total, 21 interventions de déblocage de dépôts par les forces de l'ordre ont eu lieu depuis vendredi dernier, selon le ministère de l'Intérieur.

### Les stations-service menacées

Selon le gouvernement, 4 mille des 13 mille stations-service du pays ont connu, mardi passé, des problèmes d'approvision-



La police tente de disperser les manifestants.

nement et la pénurie menace une grande partie du pays.

Les 12 raffineries françaises étaient toujours bloquées hier matin et 11 d'entre elles étaient à l'arrêt complet ou en cours d'arrêt, disent les syndicats.

"On est partis pour reconduire la grève tous les jours et aller jusqu'au bout (...). On n'a plus tellement le choix puisqu'en face on a des murs qui n'écoutent pas", a dit à Reuters un délégué CGT de la raffinerie LyondellBasell de l'Étang de Berre.

Les distributeurs de carburant, pétroliers et hypermarchés sont convenus de mettre leurs stocks en commun et de mettre en place des moyens de transport supplémentaires, au besoin grâce à des camions étrangers. Les mouvements de protestation continuaient, hier matin, notamment près des aéroports, comme à Nantes-Atlantique, A Roissy-Charles de Gaulle, où quelque 300 manifestants bloquaient les accès à l'aéroport.

### Situation tendue à Marseille

Les lycéens restent mobilisés et leurs syndicats appellent à un rassemblement devant le Sénat dans la journée. Les universités amorcent aussi une entrée dans la contestation, comme à la faculté du Mirail de Toulouse, fermée pour raisons de sécurité par la direction après le vote d'une décision de blocus. Des barrages ont été installés aux entrées des trois principaux tunnels de Marseille, ce qui a aussi amené une intervention de forces de l'ordre, a dit la préfecture. La ville est aussi touchée par une grève des éboueurs et les ordures s'accumulent dans les rues.

Les syndicats considèrent que c'est le gouvernement qui est responsable du blocage du pays. Selon deux sondages publiés hier, le mouvement bénéficie dans l'opinion d'un large soutien. Les syndicats se réunissent aujourd'hui à Paris pour décider d'autres actions.

R. I.

## A LA DEMANDE DE LA JUSTICE INTERNATIONALE

# L'assassinat d'Hariri reconstitué en secret

Sous très haute protection, une simulation de l'attentat contre l'ex-Premier ministre libanais s'est déroulée mardi dernier, au camp militaire de Captieux, à 100 km de Bordeaux. Plus de 300 gendarmes en patrouille autour du camp, une centaine d'experts internationaux invités pour la circonstance et même de la terre importée de Beyrouth. Le Tribunal spécial pour le Liban (TSL) a déployé d'impressionnants moyens logistiques et financiers pour reconstituer dans le plus grand secret l'assassinat de Rafic Hariri, disparu avec 22 autres personnes dans un attentat contre leur convoi en février 2005 à Beyrouth. À quelques semaines des premières inculpations par le TSL, cette reconstitution scientifique doit permettre aux enquêteurs de procéder aux ultimes validations des différents scénarios établis à partir des indices matériels recueillis tout au long des cinq années d'investigations. Les différentes parties (Hezbollah, famille Hariri, responsables syriens...) n'étaient pas présentes. Alors que 1.800 kg d'équivalent TNT avaient été

dissimulés sous le châssis du véhicule de Rafic Hariri, pas moins de 2,5 tonnes de ce même explosif ont été utilisées mardi pour la reconstitution. Une simulation aussi proche que possible des conditions de l'attentat. Un miniquartier beyrouthin a littéralement surgi du sol landais ces derniers mois, et pas en préfabriqué : les murs du mythique hôtel Saint-Georges ont été reconstruits en dur, mais aussi ceux de la banque HSBC voisine, dont les caméras avaient filmé la détonation, ainsi que des habitations alentour. «Il fallait reproduire le plus fidèlement possible l'effet de confinement afin d'avoir les mêmes conditions de résistance aux matériaux», précise un expert au fait de cette opération. Le véhicule blindé de Rafic Hariri et le 4x4 du kamikaze ont également été rachetés à l'identique. «Ils sont même allés jusqu'à chercher de la terre à Beyrouth pour que le cratère creusé par l'explosion soit semblable», raconte la source rapportée par le journal *Le point* sous la plume de Georges Malbrunot. On ignore qui a joué le rôle du kamikaze.

Plus de cinq ans après les faits, le convoi de l'ancien Premier ministre libanais a donc accompli son dernier voyage, un itinéraire situé pour la circonstance dans la «zone rouge» ultraprotégée du camp. Un immense camp militaire de 12 mille hectares qui s'étend sur quatre communes des Landes et de la Gironde : «La seule installation en Europe où l'on peut tirer jusqu'à trois tonnes d'équivalent TNT, souligne notre source, c'est la raison pour laquelle cette reconstitution a eu lieu en France». Et non pas, comme l'assurent certains à Beyrouth, parce que Paris pousserait la justice internationale à faire toute la lumière sur ce crime, qui entraîna le départ des soldats syriens après vingt-cinq ans d'occupation. Plusieurs membres du Hezbollah chiite devraient être prochainement accusés d'avoir participé à l'attentat, des soupçons qui avaient considérablement alourdi le climat politique libanais pendant un certain temps avant que les nuages ne se dissipent.

R. I. source *Le Point*

CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL  
DE LIGUE 2 (5<sup>E</sup> JOURNÉE)

**LE CSC EN  
CONQUÉRANT  
À MOHAMMADIA**

Page 13

# MIDI

## Sport

CAN-2010 DAMES  
(PRÉPARATION)

**L'ALGÉRIE BAT  
LA VÉORE  
(FRANCE) 2-1**

Page 13

FOOTBALL- CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL LIGUE 1 (4<sup>E</sup> JOURNÉE)

# LES CANARIS RENOUENT AVEC LE CHAMPIONNAT



*Le demi finaliste de la ligue des champions africaine, la JS Kabylie, tentera de se racheter en rendant visite à Bordj Bou Arreridj, alors que l'Entente de Sétif recevra l'USM El Harrach. Ces deux rencontres constituent deux affiches de la première partie de la quatrième journée prévue demain vendredi, tandis que les quatre autres rencontres ont été programmées pour samedi à partir de 15h.*

Lire page 12

DEMAIN AU STADE DU 8-MAI 45,  
ENTENTE DE SÉTIF-USMH

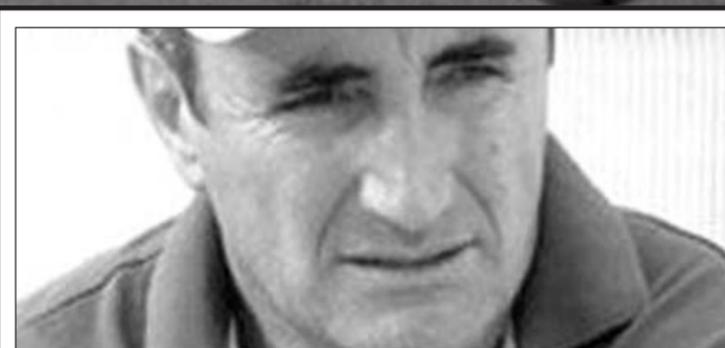
**L'ESS ENCORE  
UNE FOIS SANS  
HADJ AÏSSA**

Lire page 13

EN RÉACTION À L'INFORMATION FAISANT ÉTAT  
DE SA SUSPENSION PAR LA FAF

**HANNACHI  
SE RETIRE DE LA JSK**

Lire page 14



**DJAMEL MENAD  
SUSPENDU UN MATCH**

Lire page 12

FOOTBALL- CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL LIGUE 1 (4<sup>E</sup> JOURNÉE)

## Les Canaris renouent avec le championnat

Le demi finaliste de la ligue des champions africaine, la JS Kabylie, tentera de se racheter en rendant visite à Bordj Bou Arreridj, alors que l'Entente de Sétif recevra l'USM El Harrach. Ces deux rencontres constituent deux affiches de la première partie de la quatrième journée prévue demain vendredi, tandis que les quatre autres rencontres ont été programmées pour samedi à partir de 15h.

PAR MOURAD SALHI

Après deux jours de repos accordés par le staff technique après plus de deux semaines de travail très chargé en prévision du match du match retour face au Tout Puissant Mazembe, les Canaris ont repris mardi après midi le chemin des entraînements en prévision de la quatrième journée de la ligue nationale de football. Les coéquipiers de Aoudia qui occupent actuellement la cinquième place avec un total de trois points, le fruit d'une seule journée jouée depuis l'entame de cette compétition sous sa nouvelle couleur du professionnalisme, devraient quitter aujourd'hui la ville des Genets pour passer la nuit à Sétif et elle devrait se rendre demain le jour du match à Bordj Bou Arreridj pour se mesurer à l'équipe locale. En effet, après l'élimination de la plus prisée des compétitions continentales, la JS Kabylie tentera certainement de se rattraper en championnat national surtout que les joueurs sont très déterminés à réaliser un bon parcours cette fois-ci et pourquoi pas remporter le titre qui leur échappe, rappelle-t-on, depuis plus de deux années. Le club phare de la Kabylie se déplacera à Bordj sans les services du Malien



Les joueurs de la JSK vont désormais se concentrer sur le championnat national.

PHOTO

Koulibaly blessé dernièrement, mais Said Belkalem sera certainement d'attaque pour donner un coup de pouce à Ali Rial pour passer le cas de Bordj. Car après cette rencontre, la JS Kabylie jouera ses deux matchs de retard sur ses bases. Elle accueillera l'ASO Chlef le 29 et quatre jours après le club algérois du CR Belouizdad.

Cette 4<sup>e</sup> journée sera également marquée par le déplacement périlleux de l'USM El Harrach à Sétif pour se mesurer au vice-champion d'Algérie qui reste également sur une défaite amère acquise à Bejaia devant la JSM Bejaia, sur le score de deux buts à zéro.

Les Sétifiens doivent rester vigilants devant une équipe de l'USM Harrach, accrocheuse à souhait et qui reste sur une belle victoire à domicile devant l'USM Annaba sur le score de trois buts à zéro. Certes, cette rencontre n'est pas du tout facile, mais les Harrachis sous la houlette de l'entraîneur Boualem Charef qui est en poste depuis plus de deux saisons, n'effec-

tueront certainement pas le voyage du côté des Hauts-Plateaux avec la fleur au fusil, mais ils tenteront de revenir avec une belle performance. De son côté, l'ASO Chlef, qui a signé l'une des deux victoires à l'extérieur de la troisième journée devant l'USM Blida tentera cette fois-ci également de ne pas laisser filer les trois points « at-home » devant le MC El Eulma, qui pourrait leur permettre d'amorcer leur véritable départ et jouer le haut du tableau, contrairement à la saison dernière. Pour sa part, l'équipe visiteuse qui a tant peiné lors de la précédente journée pour venir à bout de la lan-

terne rouge l'AS Khroub ne se présentera pas à Chlef en victime expiatoire, mais elle tentera de revenir avec un bon résultat. De toute façon, ce rendez-vous s'annonce a priori équilibré et ouvert à tous les pronostics. La dernière rencontre dans le programme de demain mettra aux prises deux équipes qui sont passées les deux à côté de leur sujet lors de la troisième journée. L'USM Blida qui est inclinée à domicile et l'USM Annaba.

Une autre défaite des camarades de Lounés Gaouaoui compliquera les choses pour ce club de la ville des Roses qui risque de vivre le même scénario que la saison passée. Les quatre autres matchs de la quatrième journée auront lieu samedi à partir de 16h.

Le surprenant leader, nouveau promu de cette saison, le MC Saïda, tentera de conserver sa fauteuil à Tlemcen face au WAT dans une affiche de l'Ouest, alors qu'une belle empoignade est attendue à Alger entre le CR Belouizdad et le MC Alger.

L'USM Alger, qui a réussi à revenir avec la totalité des points de Tlemcen essayera de confirmer cette belle prestation, en recevant la JSM Bejaia dans son jardin.

Enfin, l'AS Khroub, lanterne rouge qui n'a aucun point tentera de son côté de revenir au moins avec le point du nul de son déplacement à Oran où l'at-tend de pied ferme le Mouloudia local qui compte confirmer son succès ramené d'Alger.

M. S.

### PROGRAMME DES RENCONTRES 4<sup>E</sup> JOURNÉE

**Vendredi 22 octobre (19h00):**  
Tlemcen : WA Tlemcen - MC Saïda (15h00)  
B.B.Arreridj: CABB Arreridj - JS Kabylie  
Chlef : ASO Chhlef - MC El-Eulma  
Annaba : USM Annaba - USM Blida  
Sétif : ES Sétif - USM Harrach (18h00)  
**Samedi 23 octobre (16h00):**  
Oran (Bologhine): USM Alger - JSM Bejaia  
Alger (Zabana) : MC Oran - AS Khroub  
Alger (20 août) : CR Belouizdad - MC Alger (15h00)

DEMAIN AU STADE DU 8-MAI 45, ENTENTE DE SÉTIF-USMH

## L'ESS ENCORE UNE FOIS SANS HADJ AÏSSA

PAR ABDELHALIM BENYELLES

En accueillant l'USMH sur son fief, l'Entente de Sétif est appelée à effacer au plus vite sa dernière défaite face à la JSMB à Béjaïa. Il s'agit d'une confrontation qui s'annonce palpitante et loin de tout repos pour les locaux qui évolueront, encore une fois, sans leur stratège Hadj Aïssa, blessé. Solinas devrait, donc, trouver des solutions en attaque grâce à sa pièce maîtresse Djabou, qui évoluera à l'occasion face à ses anciens coéquipiers. Boualem Charef, le coach des Jaune et noir, connaît assez bien l'attaquant vire-

volant qui avait fait les beaux jours de son équipe la saison écoulée pour le priver de ballons.

Du côté de l'Entente de Sétif, qui pourrait bien enregistrer le retour de Delhoum, rétabli de sa blessure, tout comme d'ailleurs Belkaïd et Yakhlef, aura besoin d'un «porteur d'eau» qui alimente l'attaque en balles de buts en direction du seul Hemani, en véritable attaquant de pointe, car son compère Ghazali, en conflit avec les dirigeants du club en raison de ses absences répétées des séances d'entraînements de la semaine, pourrait bien «rater» le rendez-vous de demain face aux Harrachis. L'Entente devrait, donc,

venir à bout de la défense des visiteurs afin d'éviter toute déconvenue à domicile et maintenir ainsi sa position en haut du tableau. Selon l'impression générale qui se dégage du groupe des joueurs, le match de demain constitue un tournant décisif en ce début de compétition de championnat professionnel de ligue 1, afin d'effacer au plus vite la dernière débâcle à Béjaïa. Reste que, selon les informations recueillies de la rue, le stade du 8-Mai est attendu pour accueillir grand monde à l'occasion de la venue de l'USMH, d'autant plus que le match ne sera pas retransmis par l'ENTV, dit-on.

A. B.

CAN-2010 DAMES (PRÉPARATION)

### L'Algérie bat La Véore (France) 2-1

La sélection algérienne dames de football a battu la formation française de La Véore, leader de la D2 française (2-1), en match amical disputé à Beaucaire (France), dans le cadre de la préparation des Algériennes pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2010 en Afrique du Sud. Les deux buts algériens ont été inscrits par Zerrouki et Bouhenni. L'équipe algérienne dirigée par Azzedine Chih, a disputé auparavant deux autres matchs amicaux en France. Le premier face à Montpellier (2-2) et le second face à Montoux Vaucluse (2-0). Le stage en France qui pris fin hier mercredi a été "bénéfique sur tous les plans", selon le sélectionneur national, qui affirme que "tous les moyens ont été mis en place" pour la réussite de ce dernier regroupement avant le départ en Afrique du Sud prévu le 24 octobre. Lors de la CAN-2010 en Afrique du Sud, l'Algérie évoluera dans le groupe B aux côtés du Ghana, la Guinée Equatoriale (tenante du titre) et le Cameroun. Le programme des rencontres de la sélection nationale sera comme suit: 2 novembre à 15h30 à Sinaba: Algérie- Ghana 5 novembre à 11h00 à Sinaba: Guinée Equatoriale- Algérie 8 novembre à 15h30 à Makholong: Cameroun- Algérie.

APS

BUREAU FÉDÉRAL :

### Création d'un championnat national dames

Le bureau fédéral de la fédération algérienne de football (FAF) a décidé mardi dernier la création d'un championnat national dames, ainsi que des championnats régionaux, un championnat moins de 20 ans et un pour les moins de 17 ans. D'autre part, le bureau fédéral, soucieux de développer le football féminin a décidé de créer une commission fédérale du football féminin qui sera chargée, après évaluation, de mettre en œuvre un programme de développement, a indiqué la FAF. La Fédération algérienne de football mettra à la disposition de cette commission "tous les moyens nécessaires à la réussite de sa mission", affirme l'instance fédérale. L'Algérie est qualifiée pour la phase finale du championnat d'Afrique des nations dames CAN-2010, prévue en Afrique du Sud du 29 octobre au 14 novembre.

APS

## DJAMEL MENAD (ENTRAÎNEUR JSM BÉJAÏA) SUSPENDU UN MATCH

L'entraîneur de la JSM Béjaïa Djamel Menad, exclu lors du match de son équipe devant l'ES Sétif (2-0), lors de la troisième journée du championnat d'Algérie de Ligue 1, a été suspendu un match de football (LNF). Le coach de la JSMB, qui devra, en outre, payer une amende de 20 mille DA, ne sera pas présent sur le banc samedi prochain à l'occasion du match de son équipe face à l'USM Alger pour le compte de la quatrième journée du championnat. D'autre part, l'équipe de l'ES Sétif a reçu un dernier avertissement avant sanction aggravant pour "jet de projectiles qui a entraîné un arrêt momentané de la rencontre" contre la JSMB. Les Sétifiens devront payer également 50 mille DA d'amende. De son côté, le joueur de l'USM Blida Tibi Hassene, expulsé pour "faute grave", lors du match de son équipe face à l'ASO Chlef (0-2) au stade de Mustapha Tchaker a été suspendu deux matchs plus 20 mille DA, suite

au rapport complémentaire de l'arbitre directeur, précise la LNF. L'USM Blida a été sanctionnée financièrement de 20 mille DA pour "conduite incorrecte". Les joueurs Habri Kamel, Hadjaoui Samir (WA Tlemcen), Bounab Hamza (AS Khroub) ont été suspendus un match et une amende de 20 mille DA pour "contestation de décision". Par ailleurs, la commission de discipline de la LNF a infligé trois matches de suspension et 30 mille DA au joueur de l'USM Bel Abbès Ahmed Chaouch Mohamed, exclu pour "agression", lors du match face au CR Temouchent (0-1) de la quatrième journée de Ligue 2. Le joueur de l'US Biskra Tria Abdulkader, expulsé face au CA Batna pour "insulte envers adversaire" a été suspendu 2 matches et une amende de 20 mille DA. Le joueur Benlamri Djamel (NAHD) exclu pour "cumul de cartons et contestation de décision" a été suspendu deux matchs plus 20 mille DA, suite

APS

CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL DE LIGUE 2 (5<sup>E</sup> JOURNÉE)

## Le CSC en conquérant à Mohammadia

Le leader du Championnat professionnel de Ligue 2 de football, le CS Constantine entreprendra demain vendredi un périlleux déplacement à Mohammadia, avec l'objectif de décrocher son 5<sup>e</sup> succès dont le 3<sup>e</sup> hors de ses bases, à l'occasion de la 5<sup>e</sup> journée de la compétition.

Les Constantinois qui sont véritablement sur un nuage entreprennent leur 3<sup>e</sup> déplacement à l'Ouest, après avoir négocié victorieusement sur le même score (1-0), leurs deux premières sorties à Ain-Témouchent et Bel-Abbes. Toutefois, les camarades de Hamza Yacef auront cette fois-ci une tâche plus compliquée devant une équipe du SAM (4e) qui a relevé la tête depuis sa défaite à domicile devant l'US Biskra (1-2) lors de la 1<sup>ère</sup> journée.

Le MSP Batna (2e - 9 pts) seul dauphin des "Sanafirs, sera également en déplacement à l'Ouest pour croiser les fers avec l'USM Bel-



Les joueurs du CSC ont le vent en poupe.

PHOTO

Abbes (7e - 6 pts). Les Bel-Abessiens qui viennent de remporter une victoire à l'extérieur (à Témouchent), tiennent à s'assurer les trois points afin de rejoindre leurs adversaires du jour. Le déplacement des deux premiers du championnat pourrait être exploité à fond par leurs poursuivants immédiats, le MO Constantine (3e - 8 pts) et le RC Kouba (4e - 7 pts). Le MOC toujours vaincu (2 victoires - 2 nuls) aura une tâche plus difficile que les Koubéens, en recevant l'US Biskra au stade Hamlaoui de Constantine.

Les Biskris (4e - 7 pts), qui réalisent en ce début de saison, un meilleur parcours que la saison précédente, ont toujours obtenu de bons résultats face aux clubs de l'Est algérien. Le MOC "version Alaves" a toujours brillé par sa ligne d'attaque qui a marqué à chaque sortie dont sept buts au stade Hamlaoui. En revanche, le RCK aura un adversaire largement à sa portée en l'occurrence, le CR Témouchent (15e - 1 point), qui vient de s'attacher les services de l'ancien gardien de but international, Nacereddine Drid. Au stade

APS

LE BUREAU FÉDÉRAL À PROPOS DU BOYCOTT DE LA DIVISION NATIONALE AMATEUR

## UN 3<sup>E</sup> FORFAIT ENTRAÎNERA LA RÉTROGRADATION

La Ligue nationale du football amateur (LNFA) programmera ce week-end les matches de la 4<sup>e</sup> journée du championnat national amateur et pourra prononcer d'office la rétrogradation des clubs ayant déclaré un 3<sup>e</sup> forfait "conformément aux règlements de la compétition", a souligné mardi le bureau fédéral de la Fédération algérienne de football.

"Le Bureau Fédéral, soucieux de préserver la pratique de la discipline par la jeunesse et notamment les joueurs enregistrés dans cette division, décide, à titre exceptionnel, de permettre à la Ligue nationale du football amateur de programmer le week-end prochain les matches de la division amateur", indique un communiqué du Bureau fédéral, précisant que "la LNFA prononcera d'office la rétrogradation, conformément aux règlements, de tout club absent".

Le 16 septembre dernier, les présidents des 28 clubs du Championnat d'Algérie amateur, instauré cette saison, avaient décidé de boycotter la compétition, réclamant "le maintien des trois groupes de la Division 2, tel décidé lors de l'Assemblée Générale de la Fédération algérienne tenue en juin 2009".

Le Bureau Fédéral constate que "malgré les efforts déployés par la LNF et la FAF et sa ferme volonté de faire démarrer le championnat de la Division Nationale Amateur, certains clubs persistent dans une attitude de blocage".

Le Bureau Fédéral a pris acte de cette "attitude de fuite en avant" de certains clubs et charge la LNFA d'"appliquer le règlement en la matière, notamment les articles 61 et 62 du règlement du championnat de football amateur de la division nationale relatifs au forfait général".

Selon l'article 62, "tout club dont une équipe ayant enregistré trois (03) forfaits délibérés au cours d'une saison sportive est déclaré en forfait général".

Le forfait général d'un club entraîne le retrait de la compétition de l'équipe seniors et sa rétrogradation en division pré honneur.

Les résultats d'une équipe avant son forfait général, sa suspension et/ou sa rétrogradation, sont annulés. Selon les règlements, en cas de forfait général, les licences des joueurs enregistrés seront annulées de facto. Ainsi, l'ensemble des joueurs du championnat de division nationale seront par conséquent libre de signer dans d'autres clubs lesquels seront autorisés à les faire signer hors délai et même en surnombre.

Le bureau fédéral précise que les jeunes catégories ne sont pas concernées par le forfait, et sont par conséquent, autorisées à participer aux différents championnats.

Par ailleurs, la demande de certains clubs de la Division nationale amateur de "sauter" un palier du système des compétitions, à savoir, le passage de la division amateur à la Ligue 1 professionnelle, est inacceptable pour le Bureau Fédéral. Cependant, par souci d'équité, cette disposition pourrait être soumise à la prochaine Assemblée générale de la FAF.

La FAF a lancé à partir de cette saison le premier championnat professionnel algérien, avec deux Ligues professionnelles 1 et 2, et un championnat national amateur de deux groupes: Centre-Est et Centre-Ouest.

APS

## Installation d'une structure de gestion de l'arbitrage au niveau de la LNFA

La Commission fédérale d'arbitrage a mis en place une structure de gestion de l'arbitrage au niveau de la Ligue nationale de football amateur (LNFA). L'annonce de la mise en place de cette structure a été rendue publique par le directeur de la Commission Fédérale d'Arbitrage lors de la réunion du Bureau fédéral sous la présidence du président de la Fédération algérienne de football M.Mohamed Raouraoua. Le président de la commission a présenté le bilan des activités effectuées dernièrement et le programme d'action des deux prochains mois. Il a aussi prévu l'organisation d'une session de rattrapage des tests physiques le 23 octobre prochain.

Par ailleurs, le programme d'action de la CFA comprend notamment une série de stages de formation en direction des jeunes. Elle prévoit la structuration et l'organisation de l'Arbitrage au niveau fédéral. La commission a prévu également la finalisation d'un programme de conférences sous le thème "comprendre mieux les lois du jeu" au niveau des clubs de la ligue 1 et de la ligue 2 (staff technique et joueurs). Un stage de formation spécialisée touchera les arbitres assistants de la Ligue Professionnelle. La Commission Fédérale d'Arbitrage prépare actuellement le règlement de l'arbitre et de l'Arbitrage en fonction des données exigées par la FIFA. Son application est prévue pour le 1<sup>er</sup> avril 2011, date fixée par la FIFA. L'opération de la formation "jeunes talents" sera lancée pour la deuxième année. La CFA prendra en charge le programme de cette opération pour l'année 2010/2011.

APS

FAF

## Plus de 500 entraîneurs ont été formés durant l'année 2010

La fédération algérienne de football (FAF) a annoncé mardi dernier avoir formé plus de 500 entraîneurs durant l'année 2010 dans le cadre du processus de l'apprentissage dans le domaine de la gestion des clubs. Le Bureau fédéral réuni sous la présidence du président de la fédération algérienne de football (FAF), M. Mohamed Raouraoua, a constaté avec satisfaction le bon déroulement du stage de perfectionnement en management et administration des clubs professionnels de football, organisé à Zéralda (Alger) du 27 septembre au 1 octobre. Cette rencontre a permis de découvrir les méthodes modernes de gestion technique, administrative, financière et managériale d'un club professionnel selon les normes internationales. La FAF et la LNFP poursuivront l'organisation de différents stages pour assurer l'élévation du niveau de nos clubs dans tous les domaines. Pour ce qui est de la licence CAF, la Fédération Algérienne de Football, organisera au mois de janvier 2011, un stage pour les entraîneurs pour l'obtention de la licence CAF "A". L'Algérie sera ainsi le premier pays africain à organiser ce niveau de qualification.

GALATASARAY

## Le Néerlandais Frank Rijkaard quitte le club à l'amiable



L'entraîneur du club turc de Galatasaray, le Néerlandais Frank Rijkaard, a quitté l'équipe stambouliote après avoir conclu avec la direction une séparation à l'amiable, rapporte hier le site du quotidien sportif l'Equipe. Le technicien néerlandais, vainqueur de la Ligue des champions en 2006 avec le FC Barcelone, était arrivé à Istanbul à l'été 2009, un an après son départ du club catalan. Après huit journées, Galatasaray n'est que neuvième du championnat turc, à huit points du leader Bursaspor. Le week-end dernier, il avait subi une large déconvenue à domicile face à Ankaragücü (2-4), ajoute la même source.

APS

EN RÉACTION À L'INFORMATION FAISANT ÉTAT DE SA SUSPENSION PAR LA FAF

# Hannachi se retire de la JSK

*La décision de Moh Cherif Hannachi était somme toute prévisible car la mesure prise la veille par la FAF le prive de toutes ses prérogatives et ce, pour une période de deux années.*

PAR LOUNES BOUGACI

**D**evant des journalistes présents hier matin au stade de Tizi Ouzou, Mohand Cherif Hannachi n'a pas mâché ses mots. Sa colère semble être montée d'un cran après la décision du bureau fédéral de le suspendre pour une durée de deux années en tant que président de la Jeunesse sportive de Kabylie. Cette décision, s'il elle venait à être notifiée officiellement, priverait Hannachi même du droit d'animer des conférences de presse au nom de la JSK et d'assister au match du club. Même si Hannachi a pris la précaution de préciser que son retrait de la tête d'un des clubs les plus titrés d'Algérie n'était que temporaire, tout porte à croire qu'il s'agit d'un nouvel épisode du feuilleton qui oppose Hannachi au président de la FAF depuis plusieurs semaines. Moh Cherif Hannachi a textuellement déclaré : « Je me retire de la tête du club temporairement jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ». Cette dernière aura probablement lieu en février



Moh-Cherif Hannachi, président de la JSK.

ou mars 2011, selon le calendrier des activités de la direction de la JSK. Jusqu'à hier à la mi-journée, la suspension de deux ans par la FAF à l'encontre de Hannachi était encore au stade de la rumeur. Une information qui tendait à se confirmer de plus en plus en fin de journée. Hannachi a décidé de nommer un intérimaire qui gèrera les affaires courantes du club jusqu'à la tenue de l'AG. Il pourra s'agir de Doudene Karim, président de la section football, de Mustapha Ouaked, vice-président ou bien de Boukhari Said, secrétaire général. C'est du moins les précisions ajoutées par Hannachi. Pour ce dernier, sa décision a pour objectif d'épargner son club des problèmes qui auront à surgir. Il a argué ainsi sa décision par « la volonté de ne pas pénaliser la JSK ainsi que par un besoin de repos et de retrouver la sérénité ». Moh Cherif Hannachi a insisté, en revanche, sur un point qu'il juge essentiel : « Même après

mon retrait, je m'exprimerai en conférence de presse chaque fois qu'on s'attaquerait à la JSK ». Concernant la décision de sa suspension prise par la FAF, Hannachi, qui préside aux destinées de la JSK depuis une vingtaine d'années, a révélé qu'il n'a reçu aucune notification à ce sujet. Il a aussi indiqué qu'il pourrait s'agir d'une rumeur « propagée par le président de la ligue régionale du football ».

Hannachi a accusé Raouraoua de « gérer unilatéralement la FAF, avec la complicité des membres du bureau fédéral ». Il a également estimé n'avoir « commis aucun impair qui lui vaudrait une telle sanction ». « Dans le cas où cette sanction serait réelle, elle ne peut être considérée que comme une réponse de son auteur à mon refus du chantage », a martelé Moh Cherif Hannachi. Ce dernier a ajouté : « Je refuse de payer les billets d'avion pour le transport de mon équipe, car c'est le ministre du secteur lui-

même qui a chargé le premier responsable de l'instance fédérale de régler la facture », a-t-il insisté.

Hannachi s'est longuement attardé sur l'information faisant état de sa suspension, qui est à l'origine de cette sortie médiatique inopinée et à laquelle n'ont assisté que les journalistes qui étaient sur place au moment de sa tenue : « Je continuerai à considérer que c'est une rumeur, tant que je ne suis pas entendu par la commission de discipline de la FAF qui reste la seule instance habilitée réglementairement à prendre une telle mesure ». « Dans le monde entier la ligue nationale de football est gérée par les clubs adhérents, sauf chez nous où cette structure est squattée par une poignée de gens qui n'ont rien à voir avec le football », a enchaîné Hannachi sur un autre registre. « La mésentente » entre les présidents des clubs, dont la plupart soutiennent la ligue plutôt que de se solidariser entre eux dans l'intérêt du football national, constitue aux yeux de Hannachi la preuve de ce qu'il avance.

Hannachi a réitéré son soutien pour les 28 clubs amateurs qui sont à leur quatrième journée du boycott du championnat régional et a invité « les parties concernées à se mettre autour d'une table pour trouver la solution adéquate, plutôt que de menacer les clubs concernés de rétrogradation en division inférieure, ce qui équivaut à une injuste sanction de plus de 3 mille jeunes ».

L.B.

CLASSEMENT FIFA :

## L'ALGÉRIE GAGNE 2 PLACES (33<sup>E</sup>)

**L**a sélection algérienne de football a progressé de deux rangs et pointe désormais à la 33e place du classement de la Fédération internationale de football (FIFA), publié hier par l'instance mondiale. Au niveau africain, l'Algérie est à la quatrième place, derrière l'Égypte (11e/-2), le Ghana (17e/+3), et la Côte d'Ivoire (19e/+4). La République centrafricaine qui s'est imposée devant l'Algérie (2-0) aux éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2012 (CAN-2012) a fait un spectaculaire bond de 60 rangs pour occuper la 112e place au classement. La progression constante des Centrafricains, leaders du groupe D, s'explique aussi par le match nul (0-0) obtenu face au Maroc à Rabat, décroché lors de la 1ère journée, ainsi que la retentissante victoire décrochée face aux Verts

à Bangui. Le Maroc, l'autre équipe du groupe D, a gagné de son côté 18 places et se retrouve au 77e rang après sa victoire à Dar Esalam face à la Tanzanie (1-0). Au conséquence de ce revers at home, les Taïfa Stars ont perdu 9 places (120e). Le Luxembourg, prochain adversaire de l'Algérie en match amical prévu le 17 novembre prochain, a reculé de 5 places pour se retrouver à la 135e position. Au niveau mondial, l'Espagne, championne du monde, trône toujours en tête, devant les Pays-Bas, alors que le Brésil (3e) et l'Allemagne (4e) échangent de place. La Croatie (9e/+2) et la Russie (10e/+15), font leur apparition dans le Top 10, profitant de leur bon départ lors des qualifications pour l'Euro-2012. Neuf équipes atteignent ainsi le meilleur classement de leur histoire: la

Slovénie (15e), le Burkina Faso (37e), le Bélarus (42e), l'Arménie (60e), le Botswana (79e), l'Azerbaïdjan (91e), la République centrafricaine (112e) et les Philippines (152e). De son côté, le Monténégro (26e) poursuit sa folle ascension et reste sous le feu des projecteurs grâce à sa victoire face à la Suisse et son match nul décroché face à l'Angleterre. Au total, 156 rencontres ont été prises en compte pour l'élaboration de cette nouvelle édition du classement : 80 rencontres de qualifications continentales et 76 matches amicaux. Ce nombre porte à 641 le total de matches internationaux disputés en 2010. Le prochain classement de la FIFA sera publié le 17 novembre prochain.

APS

CHAN-2011, LE BUREAU FÉDÉRAL FIXE LES OBJECTIFS

## «Figurer parmi les quatre premiers du tournoi»

**S** la sélection algérienne A' tentera de figurer parmi les quatre meilleures équipes à la deuxième édition du championnat d'Afrique des nations CHAN-2011, réservé aux joueurs locaux, selon l'objectif fixé mardi par le bureau fédéral de la fédération algérienne de football. "Il est demandé au staff technique et aux joueurs de persévérer

dans l'effort pour représenter le pays dignement au CHAN 2011 et de figurer parmi les quatre meilleures équipes", a indiqué le BF de la FAF. L'équipe dirigée par le sélectionneur Abdelhak Benchikha a effectué un stage du 3 au 12 octobre dernier. Ce regroupement a été ponctué par deux matches amicaux face au Mali au stade de Rouiba. Le premier sest

soldé par un score nul (1-1). Le onze algérien l'a emporté lors de la seconde rencontre (1-0).

Les partenaires de Lazhar Hadj Aissa seront fixés sur leur adversaires le 27 octobre à Khartoum à l'occasion du tirage au sort. La CHAN-2011 se déroulera au Soudan du 4 au 24 février 2011.

Outre l'Algérie, la deuxième édition

du CHAN-2011 verra la participation du Soudan (pays organisateur), l'Afrique du Sud, Angola, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Mali, Niger, Ouganda, RD Congo, Rwanda, Sénégal, Tunisie et Zimbabwe.

Les 16 pays qualifiés seront scindés en quatre groupes de quatre équipes.

APS

ATHLÉTISME

MEILLEUR ATHLÈTE DE L'ANNÉE 2010 (IAAF)

# DES AFRICAINS PARMILS NOMINÉS

L'IAAF a communiqué la liste des athlètes nominés pour le prix du meilleur athlète de l'année 2010, dans les deux sexes. L'un des athlètes qui fait figure de favori chez les hommes n'est autre que le Kenyan David Lekuta Rudisha qui a battu à deux reprises le record du monde du 800 m.

PAR SHIRAZ BENOMAR



David Lekuta bien placé pour remporter le titre de meilleur athlète de l'année.

Les autres nominés sont les Américains Christian Cantwell (poids), Tyson Gay (100-200 m), Bernard Lagat (3000-5000), David Oliver (110 m haies), le

Norvégien Andreas Thorkildsen (javelot), l'Australien Steve Hooker (perche), l'Erythréen Zersenay Tadese (semi-marathon). Les Français Lemaitre, triple champion d'Europe à Barcelone (100 m, 200 m et 4x100 m) et Tamgho triple saut figurent aussi parmi les

nominés. Chez les dames, les 10 nominées sont la Jamaïcaine Veronica Campbell (100-200 m), la Kenyane Milcah Cheywa (3 000 m steeple), l'Éthiopienne Meseret Defar (3 000 m), la Britannique Jessica Ennis (épreuves combinées), la sprinteuse américaine Allyson Felix (100-200 m), la perchiste brésilienne Fabiana Murer, la lanceuse de poids biélorusse Nadezhda Ostapchuk, la Kazakh Olga Rypakova (triple saut), la Croate du saut en hauteur Blanka Vlasic et la lanceuse de marteau polonaise Anita Wlodarczyk. La désignation des athlètes (messieurs et dames) 2010 aura lieu le 21 novembre.

S. B.

VOLLEY-BALL

5<sup>E</sup> JOURNÉE DES 3<sup>E</sup> CAN JUNIORS FILLES  
**L'Algérie s'impose devant le Rwanda 3 sets à 1 et termine à la 3<sup>e</sup> place**



La sélection algérienne juniors filles de volley-ball s'est imposée mardi face au Rwanda sur le score de 3 sets à 1 (25/21, 25/22, 16/25, 25/16), pour le compte de la 5<sup>e</sup> et dernière journée de la 13<sup>e</sup> édition du championnat d'Afrique des nations CAN-2010, organisé à Kelibia (Tunis). Cette victoire a permis au Six algérien de décrocher la 3<sup>e</sup> place au classement finale de cette compétition continentale, remportée par l'Égypte qui conserve ainsi son titre après avoir disposé de la Tunisie sur le score de 3 sets à 0 (25/18, 25/19, 25/16), lors de cette ultime journée.

L'Égypte et la Tunisie ont assuré leur qualification pour le championnat du monde qui aura lieu l'été 2011. Lors de cette manifestation, l'Algérie a remporté deux victoires face à la Côte d'Ivoire (3-0) et au Rwanda (3-1), et a essuyé deux revers face à l'Égypte (3-0) et la Tunisie (3-2). Outre l'Algérie et l'Égypte (tenante du titre), la compétition a regroupé la Tunisie (pays organisateur), le Rwanda et la Côte d'Ivoire. Ce tournoi s'est déroulé sous la forme d'un championnat d'une seule poule, rappelle-t-on.

**CLASSEMENT FINAL DE LA 13<sup>E</sup> ÉDITION:**

|                  | P | J | G | P | SP | SC |
|------------------|---|---|---|---|----|----|
| 1) Égypte        | 8 | 4 | 4 | 0 | 12 | 0  |
| -) Tunisie       | 7 | 4 | 3 | 1 | 9  | 6  |
| 3) Algérie       | 6 | 4 | 2 | 2 | 8  | 7  |
| -) Rwanda        | 5 | 4 | 1 | 3 | 5  | 9  |
| -) Côte d'Ivoire | 4 | 4 | 0 | 4 | 0  | 12 |

BASKETBALL

CHAMPIONNAT DE SUPER-DIVISION (4<sup>E</sup> JOURNÉE)

**PROGRAMME DES RENCONTRES**

Programme des rencontres comptant pour la 4<sup>e</sup> journée du championnat de Super-Division de Basketball (messieurs) prévue vendredi à partir de 16h00:  
Hydra : USM Alger - TBB Blida  
Caroubier : NA Hussein-Dey - CRB Témouchent  
Annaba : AU Annaba - OM Bel-Abbes (15h00)  
Dar Beida : CRB Dar Beida - CSM Constantine  
Batna : O. Batna - GS Pétroliers (18h30)  
Skikda : AB Skikda - NB Staouéli  
Tipasa : USMM Hadjout - ASPTT Alger  
B.B. Arreridj : IRBB Arreridj - WA Boufarik

| Classement          | Pts | J |
|---------------------|-----|---|
| 1. WA Boufarik      | 6   | 3 |
| --. GS Pétroliers   | 6   | 3 |
| --. OM Bel-Abbes    | 6   | 3 |
| 4-. CRB Dar Beida   | 5   | 3 |
| --. O. Batna        | 5   | 3 |
| --. TRB Blida       | 5   | 3 |
| --. NA Hussein-Dey  | 5   | 3 |
| --. NB Staouéli     | 5   | 3 |
| 9-. USM Alger       | 4   | 3 |
| --. AU Annaba       | 4   | 3 |
| --. IRBB Arreridj   | 4   | 3 |
| 12. CSM Constantine | 3   | 2 |
| --. ASPTT Alger     | 3   | 3 |
| --. AB Skikda       | 3   | 3 |
| --. USMM Hadjout    | 3   | 3 |
| 16. CRB Témouchent  | 2   | 2 |

DOPAGE

## La Shawn Merritt suspendu 21 mois

Le champion olympique à Pékin-2008 et du monde à Berlin-2009 du 400 m, l'Américain LaShawn Merritt, qui a subi trois contrôles antidopage positifs aux stéroïdes anabolisants (DHEA), a été suspendu 21 mois. C'est ce qu'a annoncé lundi dernier l'Agence américaine antidopage (Usada). En avril dernier, lors de l'annonce des contrôles de Merritt, son avocat Me Howard Jacobs avait expliqué la présence de



DHEA et de prégnéolone par « la prise d'un médicament en vente libre visant à augmenter la taille du pénis, qu'il a utilisé épisodiquement après la saison 2009 ». L'athlète originaire de Virginie, âgé de 23 ans, avait été contrôlé positif le 28 octobre 2009 puis le 8 décembre et enfin le 16 janvier dernier. La sanction a pris effet le 28 octobre 2009, date du premier des trois contrôles positifs.

S. B.

32<sup>E</sup> MARATHON D'ISTANBUL

## Encore le Kenyan Kiplagat

Le Kenyan Vincent Kiplagat a remporté dimanche dernier le marathon d'Istanbul, dont le parcours relie les rives européenne et asiatique de la métropole via le pont du Bosphore, en s'imposant en 2 h 10 min 39 sec. Sous le soleil, Kiplagat, 26 ans, a profité de son succès pour établir un nouveau record de l'épreuve. Chez les femmes, le marathon, dont c'était la 32<sup>e</sup> édition, a été remporté par l'Éthiopienne Ashu Kasim en 2 h 27 min 25 sec.

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE BISKRA  
DAIRA D'EL OUTAYA  
COMMUNE D'EL OUTAYA  
N°86/SG/2010

# CONCOURS N°01/2010

Le président de l'Assemblée populaire communale d'El Outaya, lance un concours pour :

**-Etude et suivi de réalisation d'un jardin public avec réalisation du réseau goutte à goutte aux espaces verts se situant à l'intérieur de la ville d'El Outaya**

**-Etude et suivi de réalisation d'un jardin public à fontaine de gazelles**

Les bureaux d'études agréés et spécialisés en la matière peuvent retirer le cahier des charges auprès

du bureau de l'urbanisme et réserve foncières de l'APC d'El Outaya contre paiement d'une somme. Les offres doivent être déposées auprès de l'APC El Outaya, accompagnées des pièces réglementaires figurant dans le cahier des charges.

La présentation des offres sous pli cacheté à Monsieur le président de l'APC d'El Outaya, ne devra comporter que la mention «A ne pas ouvrir concours n°01/2010 en mentionnant l'intitulé de l'étude.

La date limite de clôture de dépôt des offres est fixée au : 28/11/2010 avant 10h00 du matin.

Les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture des plis le 28/11/2010 à 10h00 du matin au siège de l'APC d'El Outaya, le présent avis est considéré comme convocation.

**NB.** : les dossiers incomplets, les pièces périmées et non légalisées ne sont pas pris en considération.

Le président de l'APC

JUAN CARLOS ROMERO EN CONCERT À ALGER

# VIVEMENT FLAMENCO !

Bien belle affiche que celle que propose pour aujourd'hui à 19h 30 et ce, en collaboration avec l'Institut Cervantès d'Alger le centre culturel Aïssa Messaoudi d'Alger avec le concert du guitariste, interprète et compositeur espagnol Juan Carlos Romero, 46 ans.

PAR LARBI GRAÏNE

Il se produira en compagnie de son compatriote, le guitariste Paco Cruzado. Au menu de la soirée huit morceaux flamenco à savoir «Buleria por solea», «Alegri», «Siguiriya», «Tanguillo» «Buleria», «Farruca», «Lora en el recuerdo» et «Solea». Le vocable «Farruca» vient de l'arabe «faraq», il désigne une danse andalouse originaire de la Galicie qui a intégré le patrimoine du flamenco dans sa forme la plus relevée du point de vue technique.

Mais il désigne aussi un tempo traditionnel de flamenco avec la guitare. «Solea» est une musique dérivée du flamenco jouée avec une seule guitare dans la région la plus au sud de l'Espagne. L'interprète de la soleá a le choix d'user de différentes strophes et mélodies suivant son inspiration. Né à Huelva en 1964. Juan Carlos Romero apprend à jouer de la guitare à l'âge de 8 ans auprès de son père. Il se perfectionne en rejoignant l'école Matilde Coral Rafael «El Negro» où il travaille à accompagner les chants et la danse. Très tôt il obtient le prestigieux



Juan Carlos Romero guitariste de flamenco.

prix national de guitare de Jerez de la Frontera. Sa carrière artistique a été surtout marquée par Manolo Sanlúcar, le grand maestro de la guitare flamenca.

Il avait accompagné ce dernier dans ses tournées à travers le monde en l'assistant dans ses concerts qui ont eu lieu dans plusieurs salles et théâtres huppés. Juan Carlos Romero s'est aussi frotté à d'autres grands noms de flamenco avec qui il a eu à travailler comme Turroneiro, José Mercé, Paco Toronjo, Boqueron et Chano Lobato. A l'Exposition universelle de Séville de 1992, il avait été «première guitare» dans l'œuvre «Gallarda» de Rafael Alberti. On le retrouvera dans la bande sonore et dans le tournage des films «Flamenco» et «Sevillanas» de Carlos Saura. De grands artistes à l'image d'El

Pele, Carmen Linares, Rocio Jurado, ou Enrique Morente ont recouru à ses services pour la composition. Au reste notre artiste a eu à diriger plusieurs spectacles espagnols et européens. Il a en sus du prix obtenu pendant sa jeunesse, décroché le Prix de la Critique en Espagne en 2004 et 2008.

D'autres prix sont aussi tombés dans son escarcelle comme le Prix de la presse «Mario Maya» et le Prix de l'Académie de musique comme compositeur du meilleur album Flamenco. L'artiste allie la beauté de la musique et le don de la création n'hésitant pas à recourir au jeu des lumières à effets spectaculaires. Un spectacle qui s'annonce haut en couleurs, une invite dans l'espace et le temps absolument fascinant.

L. G.

JOURNÉES D'ÉTUDE EN MARGE DU 2È FESTIVAL INTERNATIONAL DE THÉÂTRE D'ALGER (FITA)

## Communications autour du thème "Théâtre et histoire"

Des communications axées autour du thème "Théâtre et histoire" ont été données mardi dans le cadre des journées d'étude organisées, du 18 au 21 octobre, en marge du 2è Festival international de théâtre d'Alger (FITA) qui se poursuivra jusqu'au 25 octobre. Dans une communication intitulée «*Réalité improvisée, cumul d'expériences et implication dans la création*», le Dr Kamal Al Bacha de Palestine a fait un état des lieux du théâtre palestinien et évoqué les différentes expériences théâtrales dont les spectacles hebdomadaires qui avaient lieu à Ramallah. Le spécialiste a aussi donné un aperçu de son travail dont la pièce «*Le voleur de chemises*», un théâtre vivant dans lequel il décrit la vie quotidienne des Palestiniens. Le Dr Hassen Talilani, de l'université de Constantine, a parlé des manifestations de

la drama dans l'ancien récit arabe et souligné la richesse du patrimoine littéraire du monde arabe dont «Al maqama Al Baghdadia». «*La maqama est riche en éléments dramatiques*», a indiqué le conférencier expliquant que la maqama est un sketch court, dit par un seul conteur et qui se déroule en une seule séance. «La maqama a été réécrite sous forme de dialogues prenant ainsi l'aspect d'une pièce théâtrale», a relevé le Dr Talilani à propos de cette seconde lecture de la maqama avec des méthodes nouvelles de critique théâtrale. L'universitaire jordanien Ghanam Ghanam, pour sa part, a évoqué la «fardja» (divertissement) comme espace théâtral et dramaturgique mettant en exergue l'importance du lieu où se déroule cette manifestation populaire drainant un nombreux public. «La «fardja» se tient dans un espace ouvert et de forme

carrée ou circulaire permettant ainsi de créer une osmose entre les spectateurs et les comédiens», a-t-il dit ajoutant que dans la «fardja» l'humour est «très présent». Est également intervenu, lors de cette séance, le Dr Ali Awwad d'Irak, chercheur et critique, qui a parlé de l'héritage populaire dans le théâtre irakien. La journée de mercredi sera axée autour du thème «*Théâtre et société*» et comportera les communications intitulées «*Approche cinématographique sur le langage audiovisuel dans le traitement des questions de la mémoire collective*», «*Du conteur comédien. Les histoires de la vie quotidienne, source pour le théâtre*», «*Le théâtre arabe et le divertissement*», «*Traitement du texte narratif*» et «*Particularité du récit et sa fonction dans le théâtre*».

APS

MAISON DE LA CULTURE DE BECHAR

### Les manuscrits de Béjaïa à l'honneur

Les manuscrits de Béjaïa, exposés à la maison de la culture de Bechar, attirent l'attention de nombreux visiteurs venus découvrir l'histoire et la richesse culturelle de cette wilaya, à l'occasion de l'ouverture mardi de sa semaine culturelle à Bechar. Les 300 manuscrits exposés à cette occasion constituent un fonds de la khizana (bibliothèque) des descendants du Cheikh Aoumara Moussa (1793-1854), et traitent essentiellement des sciences de la religion, de la littérature et de l'histoire de Béjaïa, a indiqué M. Mohamed Sadok Aouali, chercheur et animateur du stand dédié à cet héritage. Ces manuscrits, a-t-il dit, ont pu être récupérés par les descendants du cheikh Aoumara Moussa, après l'attaque et la destruction par l'armée française en début de 1958 de la mosquée et de la zaouïa du cheikh au village de Timliouine-Ouzelaguène. Lors de cette sauvagerie attaque, plus de 700 manuscrits ont été détruits à jamais, a précisé le même chercheur. La semaine culturelle de Béjaïa à Bechar est aussi marquée par des expositions sur l'artisanat, l'habit et l'art culinaire traditionnels, et sur les arts plastiques, en plus d'un stand consacré au parc national de Gourara (2.080 ha) renfermant des monuments et sites archéologiques et historiques. Il est également caractérisé par la présence d'espèces floristiques endémiques et rares et constitue le lieu de nidification de rapaces. Le programme de cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 23 du mois courant, prévoit plusieurs représentations folkloriques et musicales animées par des troupes et ensembles de la région de Béjaïa, en plus de la projection du film «*Malédiction et rencontre mortelle*» du réalisateur Saïd Ballili. L'organisation de cette semaine culturelle s'inscrit dans le cadre des échanges entre les commissariats des festivals locaux des arts culturels et populaires des deux wilayas.

RENCONTRE EURO-MAGHREBINE SUR L'ÉCRITURE FÉMININE

### L'édition et la distribution des principaux obstacles

Les participantes à la rencontre euromaghrébine des femmes écrivaines qui se tient sous le titre «*Récit, fiction et poésie comme contribution des femmes à la pensée*», ont affirmé mardi que «les principaux obstacles qui entravent le monde de l'écriture féminine sont l'édition et la distribution». «L'écriture féminine est toujours confrontée à des difficultés d'édition et de distribution d'où le recul de l'écriture féminine par rapport à celle masculine» ont souligné les participantes au deuxième jour de cette rencontre organisée à l'initiative de la Délégation de l'Union Européenne en Algérie. L'écrivaine Fatima Bekhai a estimé que l'écriture féminine a beaucoup évolué ces dernières années mais reste confrontée aux pesanteurs de l'édition et de la distribution. La création chez la femme écrivaine demeure «marginale» bien qu'ayant envahi le monde de l'écriture et partagé le droit de création littéraire avec l'homme, a-t-elle ajouté. Pour elle l'écriture féminine est empreinte d'une sensibilité particulière, la femme écrit pour exprimer son être et non pour un but lucratif. L'écrivaine Bekhai a imputé le penchant des femmes en général à l'écriture aux souffrances et au besoin de libération ou d'expression d'un fait marquant dans leur vie outre le talent qui les révèle à l'écriture. L'écrivaine Khadidja Nemri a, pour sa part, indiqué que la plupart des femmes sont mues par le désir de se libérer et de partager leurs états d'âme avec leur public. Bien que connaissant une grande évolution, l'écriture féminine n'est toujours pas admise comme pouvant concurrencer l'écriture masculine même si quelques fois elle est de meilleure facture, a-t-elle ajouté précisant que l'écriture féminine est le plus souvent classée dans le genre «journal». Cette rencontre à laquelle ont participé des écrivaines d'Algérie, du Maroc, de Tunisie, d'Autriche, de Belgique, de Suède, de la République Tchèque et d'Espagne s'est également caractérisée par des débats sur notamment «la fiction comme expression de rêve et de changement», «la poésie comme espace de liberté et «le récit de vie comme expression de la réalité».

APS

SALIM AGGAR PRÉSENTE SON NOUVEAU FILM

### Paroles d'un prisonnier français de l'ALN projeté en France

L'Association algérienne «A nous les écrans» prendra part au programme «*L'Archive en question*» organisé par l'Association Cinémémoire qui aura lieu à Marseille du 20 au 31 octobre selon un communiqué signé par Salim Aggar, président de ladite association. «A cette occasion, Salim AGGAR présentera pour la première fois en France, son dernier documentaire Paroles d'un prisonnier français de l'ALN, mais également un panorama du cinéma algérien lors de sa conférence sur les archives». Voici la suite du communi-

qué : «L'événement sera rehaussé par la participation de la Cinémathèque algérienne, représentée par sa directrice Mme Sator, pour présenter un programme cinématographique 100% algérien dans une carte blanche organisée par la cinémathèque de Marseille. La cinémathèque algérienne présentera à cette occasion des films algériens comme Tahia Ya didou, Noua, Patrouille à l'Est, la Nuit a peur du soleil, El Manara et Mascarades. Ainsi que des courts métrages réalisés par Ahmed Zir et Rabah Laradji. Des conférences et des tables

rondes seront également donnés sur l'importance des archives en Algérie et en France, avec la présence entre autre de «*La Mémoire du cinéma algérien*» l'ancien présentateur du Ciné-club à la RTA Ahmed Bedjoui, d'Ahmed Zir, réalisateur de film super 8 et Salim AGGAR, critique, réalisateur de documentaire, président de l'Association A nous les écrans qui active dans le domaine du cinéma avec l'organisation de ciné-club et qui est également Directeur des JCA (Journées Cinématographiques d'Alger.)

## SANTÉ MENTALE

# L'importance d'un travail en réseau soulignée par des spécialistes

*Des spécialistes en santé mentale ont souligné, mardi à Alger, l'importance d'un travail en réseau pluridisciplinaire et intersectoriel, basé sur le respect de la compétence de chaque partenaire en matière de santé mentale.*

Ce travail en réseau doit s'établir en faisant participer les familles et les associations représentant les personnes concernées, en renforçant progressivement l'action de chacun et en favorisant le développement de complémentarités et d'appuis réciproques pour l'aide à l'intégration éducative, sociale et économique des malades mentaux, ont précisé ces spécialistes lors d'une rencontre nationale sur le sujet. Le chef de cabinet du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Aïssa Halimi, a souligné, à cette occasion, que la santé mentale était, en matière de santé publique, une "préoccupation majeure" suscitant un intérêt particulier devant être accordé à la sensibilisation du grand public sur les problèmes de santé mentale. Un programme national de santé mentale 2010-2014 a été élaboré, dans ce cadre, et se fixe comme objectifs, a-t-il précisé, la promotion de la santé mentale, la prévention, le traitement précoce et adapté des



troubles mentaux, neurologiques et psychosociaux, ainsi que la réadaptation et l'intégration sociale des personnes ayant souffert de graves problèmes mentaux. Il vise aussi, selon le même responsable, à combler les lacunes enregistrées en matière de prise en charge de santé mentale, assurer l'équité de l'accès aux soins au niveau de toutes les unités sanitaires à tra-

vers le territoire national et à intensifier les efforts financiers pour le développement, d'une part, de services hospitaliers et de centres intermédiaires de proximité et leur dotation en ressources humaines suffisantes et, d'autre part, de programmes spécifiques en faveur des populations vulnérables. Pour sa part, le président du Comité médical national de psychiatrie, le

Pr Bakiri, a souligné que la santé mentale enregistre "un réel démarrage et développement de la psychiatrie" en Algérie avec le programme 2010-2014. "Il y a 14 hôpitaux psychiatriques, de 120 lits chacun, en cours de réalisation ou en cours d'achèvement", a-t-il dit, expliquant que "l'on s'oriente vers une décentralisation des services médicaux en la matière avec la réalisation d'hôpitaux psychiatriques à Illizi, Tamanrasset, Béchar, Batna et dans d'autres wilayas". Dressant un état des lieux de la psychiatrie en Algérie, le Pr Bakiri a indiqué qu'il existe beaucoup de points positifs, même si, a-t-il relevé, plusieurs contraintes sont encore enregistrées. Pour ce qui est des points positifs, il a cité le nombre de psychiatres diplômés avoisinant actuellement les 80 psychiatres annuellement, alors qu'ils n'étaient que 3 dans les années 70. Il a également évoqué la pédopsychiatrie (psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent) qui, a-t-il dit, commence à se développer en Algérie, avec une formation "sérieuse" des pédopsychiatres. S'agissant des points négatifs, il a mentionné la "quasi-absence" de personnel paramédical dans cette spécialité, la non-association des psychologues dans le traitement des malades, ainsi que l'indisponibilité de certains médicaments nécessaires au traitement de ces malades. Cette rencontre sur la santé mentale a été organisée par le ministère de la Santé, avec l'appui de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). **APS**

## INFERTILITÉ

## La fécondation in vitro : Pourquoi ? Pour qui ?

Chez les humains, la fécondation "naturelle" se produit dans la trompe de Fallope de la femme, après un rapport sexuel et en période ovulatoire. Pour qu'elle ait lieu, cette fécondation nécessite un nombre suffisant de spermatozoïdes mobiles capables de cheminer depuis le col utérin jusqu'à la trompe après avoir traversé l'utérus. Il faut également que la trompe soit parfaitement perméable et que son extrémité ouverte dans l'abdomen, appelée pavillon, ait pu capter l'ovocyte au moment de l'ovulation.

Des plis disposés à l'intérieur de la trompe ainsi que de fins mouvements de la trompe elle-même permettent alors à l'ovocyte de progresser dans cette trompe à la rencontre des spermatozoïdes. Cet ovocyte est, en effet, incapable, à la différence des spermatozoïdes, de se déplacer seul. Après fécondation de l'ovocyte par un spermatozoïde, ce sont une nouvelle fois les mouvements de la trompe qui font progresser le tout jeune embryon vers la cavité utérine où il s'implante au bout



d'une semaine environ.

De nombreuses maladies peuvent affecter ces différents mécanismes complexes et la fécondation in vitro ou FIV a initialement été mise au point pour permettre aux femmes dont les trompes sont altérées de concevoir des enfants. L'idée en était simple : organiser la rencontre spermatozoïdes-ovocytes en laboratoire (in vitro) et favoriser ainsi la fécondation, puis transférer ensuite dans l'utérus les embryons obtenus.

Actuellement, chez les femmes qui ont recours à la FIV "classique" (c'est-à-dire sans utilisation de la micro-injection de spermatozoïde) un peu moins d'une sur deux seulement a des trompes malades. Les causes de ces anomalies tubaires (c'est-à-dire liées aux trompes) sont variées : séquelles d'infections génitales, adhérences après chirurgie, grossesses extra-utérines... Dans un tiers des cas, une altération du sperme du conjoint est associée.

S. H.

## FATIGUE ET TROUBLES DU SOMMEIL

## Avant l'hiver, une petite cure de magnésium...

Le magnésium, voilà un oligo-élément essentiel pour l'énergie de nos muscles.

Alors qu'arrivent les longs mois d'hiver, ses vertus nous permettent de lutter contre la fatigue et de booster notre organisme. Irritabilité, troubles du sommeil, fourmillements dans les doigts, crampes, fragilité des ongles et des cheveux... les signes révélateurs d'une carence en magnésium sont nombreux. Avant de vous ruer sur les oléagineux et le chocolat, ou sur des plantes à la prove-

nance plus ou moins certaine, pensez aux nombreux aliments à la fois riches en magnésium et... compatibles avec une alimentation équilibrée.

C'est le cas des légumes secs, qui apportent aussi des sucres lents et des fibres efficaces contre la constipation. Ou encore de bien des légumes tels que les haricots verts et les tomates. Les fruits secs abricots, figues, dattes... - et les abats comme le foie ainsi que les huîtres sont également de bonnes sources de magnésium.

### N'oubliez pas la vitamine B6 !

Toutefois si, vous présentez une réelle carence, ou en période de stress prolongé par exemple, un traitement pourra s'avérer utile. Mais le magnésium seul ne suffit pas toujours. Ainsi, de la vitamine B6 y est associée pour mieux fixer le magnésium sur les cellules. Parlez-en à votre pharmacien car les deux substances sont souvent associées. Il vérifiera aussi qu'il n'existe pas d'incompatibilité avec un traitement médicamenteux en cours.



### Gambas à la sauce safranée et coriandre



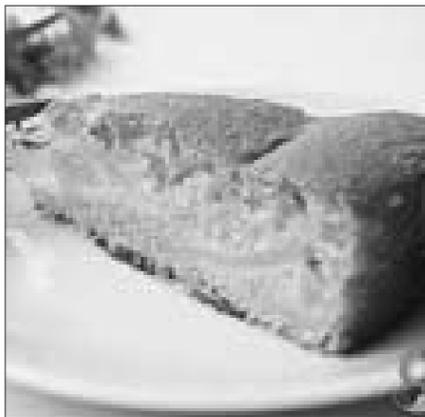
#### Ingrédients :

18 gambas  
1 oignon  
1 dosette de safran  
20 cl de crème fraîche  
1 verre d'eau  
Quelques brins de coriandre  
Sel, poivre  
2 c. à soupe d'huile

#### Préparation :

Décortiquer les gambas. Réserver. Dans une poêle, faire revenir l'oignon haché avec l'huile, ajouter les gambas. Faire revenir pendant 2 min environ, ajouter le verre d'eau. Saler, poivrer. Laisser mijoter à petit feu environ 15 min. Mettre la crème fraîche, le safran ainsi que la coriandre ciselée. Continuer la cuisson pendant 5 min environ.

### Gâteau aux poires



#### Ingrédients :

2 poires fermes  
2 œufs  
200 g de sucre en poudre  
200 g de farine  
200 g de beurre ramolli (+15 g)  
30 g d'amandes effilées  
1 c. à café de levure chimique  
1 pincée de sel

#### Préparation :

Préchauffer le four th. 5/6 (170 °C). Fouetter les œufs avec le sucre dans une jatte jusqu'à ce le mélange blanchisse. Incorporer ensuite le beurre ramolli, puis la farine, tamisée avec la levure et le sel. Tapir le fond d'un moule à charnières beurré avec une feuille de papier sulfurisé également beurrée et verser la moitié de la pâte. Couper les poires en quartiers. Eliminer le cœur et les pépins, puis les peler. Les disposer sur la pâte recouverte avec le reste de pâte, parsemer d'amandes effilées. Faire cuire pendant 35 min au four. Démouler le gâteau et laisser refroidir sur une grille.

### SOINS CAPILLAIRES

## Le secret d'une belle chevelure

*Et si le secret d'une belle chevelure résidait dans les soins que vous apportez à votre cuir chevelu ? Tant que vous n'aurez pas traité le problème à sa racine, les problèmes de cheveux persisteront ! Ceci est valable pour tous les problèmes de cheveux, gras, secs, en passant par la chute de cheveux.*

Nourrir le cuir chevelu sec

Un cuir chevelu sec a toutes les chances d'entraîner des longueurs sèches et cassantes. C'est pourquoi, il est urgent de nourrir et d'hydrater d'abord le cuir chevelu pour reconstruire son film hydrolipidique.

**La solution :** On applique de façon hebdomadaire un masque destiné aux cuirs chevelus secs puis on utilise des sérums et des soins adaptés riches en phospholipides (à base de karité,...), à appliquer tous les jours pour protéger le cuir chevelu et l'hydrater tout au long de la journée. On n'oublie pas le massage quotidien.

Aérer le cuir chevelu gras  
L'essentiel pour ce type de cuir chevelu, c'est de l'oxygéner car le sébum favorise la chute des cheveux et affine progressive-

ment les repousses.

**La solution :** Une fois par semaine, comme pour la peau, on masse son cuir chevelu avec un soin gommant ou on laisse poser un masque absorbant à l'argile, et on utilise un shampooing aux actifs d'agrumes ou d'ortie pour limiter la séborrhée. Massage 2 à 3 fois par semaines.

#### Apaiser le cuir chevelu irrité

Comme pour le cuir chevelu gras, il faut avant tout assainir et purifier le cuir chevelu pour limiter la propagation des bactéries à l'origine des squames.

**La solution :** On peut ensuite traiter les irritations et démangeaisons en appliquant un soin spécial, tous les jours jusqu'à disparition des plaques. L'idéal reste de rincer son shampooing à l'eau froide qui



apaise aussi la douleur tandis que l'eau chaude aura tendance à l'aviver.

#### Masser son cuir chevelu

Dans tous les cas (hyper séborrhée, squames, chute), les massages doux - pas les frictions - du cuir chevelu sont les bienvenus car ils réactivent la circulation sanguine, revascularisent le cuir chevelu et relancent la pousse du cheveu.

**La solution :** Dans son lit, devant l'ordinateur ou la télévision, on s'octroie 5 minutes pour masser son cuir chevelu du bout des doigts (surtout pas avec les ongles) en prenant bien soin de "décoller" les racines pour assouplir l'épiderme... une action anti-stress en plus !

### JARDINAGE

## Mâche : semis ou plantation

#### sur la qualité du sol

Par ailleurs, pour que le semis réussisse, il faut un sol ferme, donc inutile de bêcher, sauf en cas de terre très argileuse où le sol est vraiment très dur !

#### Les graines :

Compter 3 g pour 1 m<sup>2</sup> à semer. Si vous prévoyez moins grand (potager en carrés, par exemple), pas de souci : les graines se conservent plusieurs années. On sème en place (sans repiquage). La germination prend 6-8 jours à 15°C et 10 jours à 10°C : compatible, donc, avec un semis d'automne.

#### Comment procéder ?

##### A la volée

Si vous êtes pressé, un semis à la volée sur une parcelle soigneusement désherbée marche parfaitement. Il vous faudra, en revanche, éclaircir après la levée, c'est-à-dire ne conserver qu'un plant

espacé de 15 cm en tous sens.

##### En sillons

C'est la façon la plus classique. Creusez de petits sillons avec le bout d'un bâton. Une profondeur de 5mm suffit. Espacez les sillons de 20 cm entre eux. Vous déposerez une graine tous les 10 cm (chose facilitée par le semoir à graines). Recouvrez le tout de terre avec le dos du râteau.

Il est ensuite essentiel de "plomber", c'est-à-dire tasser la terre. Employez pour cela selon le cas une planchette de bois, que vous ferez rouler comme un rouleau à pâtisserie !

##### Favoriser la levée

La terre doit ensuite rester fraîche pendant les 2 semaines suivant le semis. Maintenez l'humidité par des arrosages réguliers avec la pomme d'arrosoir.



La mâche constitue la salade d'automne et d'hiver par excellence. C'est une bisannuelle à saveur douce qu'on trouvait autrefois à l'état sauvage dans les champs, où elle était récoltée à l'hiver et au printemps. Elle se multiplie facilement par semis à la volée dès la fin de l'été sur les parcelles qui se libèrent, comme celles de pomme de terre par exemple.

**La mâche n'a aucune exigence**

## A S T U C E S

#### De la menthe fraîche en pot toute l'année



A l'automne, mettez quelques tiges enracinées de menthe dans un pot profond. Placez-le dans un endroit humide à 12 - 15 et maintenez la terre fraîche.

#### L'entretien des plantes aromatiques



Les plantes aromatiques sont d'entretien facile, le plus important est de les arroser régulièrement sans les inonder et de prévoir une exposition bien ensoleillée.

#### Multiplier la verveine



Coupez des tiges à la base de la plante et conservez le bouquet du haut (5 à 6 feuilles). Enterrez les boutures (aux 2/3) dans un mélange de 2/3 de terre légère et 1/3 de terreau.

#### Butter le thym



Les pieds de thym ont tendance à se dégarnir du pied et à fabriquer du bois mort. Buttez les pieds avec une terre fine pour favoriser le développement de nouvelles pousses.

## M. Benhamadi évoque avec l'ambassadeur d'Espagne la réalisation d'un câble sous-marin Oran-Valence

La réalisation d'un câble sous-marin reliant Oran à Valence (Espagne), dans le cadre du développement des prestations en matière de télécommunications internationales du groupe Algérie-Telecom, a été évoqué mardi à Alger entre le ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, M. Moussa Benhamadi, et l'ambassadeur d'Espagne en Algérie, M. Gabriel Busquet.

Ce câble, devant contenir six fibres optiques de haute technologie et s'étendant sur une longueur estimée à 500 km, figure parmi les actions concrètes inscrites au registre de la coopération entre l'Algérie et l'Espagne dans le domaine des TIC, souligne un communiqué du

ministère.

"Cette importante réalisation permet le renforcement et l'amélioration des prestations dans le domaine des télécommunications ainsi que les échanges avec les différents pays européens et la sécurité du réseau de communications entre l'Algérie et l'Europe", ajoute la même source.

Par ailleurs, les discussions entre M. Benhamadi et M. Busquet ont porté sur les différentes opportunités offertes pour renforcer davantage la coopération bilatérale dans le domaine des TIC, dans le cadre des consultations politiques régulières instituées entre les deux pays par le Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération signé en octobre 2002.

## Moussa Saïb, nouveau consultant pour Canal + Maghreb

Moussa Saïb, ancien footballeur international algérien, rejoint dès aujourd'hui l'équipe de consultants de CANAL+ au Maghreb.

Dans un communiqué rendu public, hier, la chaîne précise que Moussa Saïb sera aux côtés de Rabah Saâdane, ancien entraîneur de l'Equipe nationale de football et de Rodolphe Pires, journaliste de CANAL+, pour



commenter les matchs du championnat algérien diffusés en exclusivité sur CANAL + au Maghreb, chaîne premium du bouquet de CANAL +.

## Menace grandissante de sécheresse sur la plus grande partie du globe

Une étude du Centre national américain de recherche atmosphérique (NCAR) publiée mardi dernier révèle que les Etats-Unis et un grand nombre de pays très peuplés font face à une menace grandissante de sécheresse grave et prolongée au cours des prochaines décennies.

L'analyse détaillée de cette recherche souligne que la montée des températures ajoutée au changement climatique va probablement créer un environnement de plus en plus sec à travers l'ensemble du globe au cours des trente prochaines années, indique le scientifique Aiguo Dai, principal auteur de ces projections.

D'après lui, il existe une possibilité que dans certaines régions la sécheresse

atteigne des niveaux rarement, sinon jamais observés dans les temps modernes d'ici la fin du siècle.

Cette étude s'appuie sur vingt-deux modèles climatiques informatiques, un indice étendu de mesure des conditions de sécheresse ainsi que sur des analyses d'études déjà publiées.

Ces travaux arrivent à la conclusion que la plus grande partie de l'Amérique, de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Australie pourraient être menacées de sécheresse extrême durant ce siècle.

Néanmoins, les régions situées dans les latitudes élevées de l'Alaska à la Scandinavie, vont probablement devenir plus humides, selon cette étude.

## Nile SAT décide la suspension de 12 chaînes satellitaires

L'entreprise égyptienne de satellites "Nile SAT" a décidé mardi la suspension de 12 chaînes satellitaires pour non respect de leur vocation médiatique. Nile SAT a indiqué que cette décision s'inscrivait dans le cadre "des efforts déployés pour l'assainissement de l'espace égyptien et arabe des chaînes religieuses extrémistes et autres chaînes de charlatanisme".

L'entreprise a également adressé des avertissements à 20 autres chaînes les sommant d'arrêter les spots publicitaires pour des produits médicaux sans autorisation des parties concernées et les fatwas présentées par des personnes incompétentes, aussi bien par téléphone, sms ou programmes.

Le président du conseil d'administration de Nile SAT, M. Ahmed Anis, a déclaré

que ces mesures entrent dans le cadre de la responsabilité éthique et sociale de Nile SAT. "Notre entreprise est soucieuse de diffuser des programmes propres véhiculant les meilleurs messages médiatiques aux familles arabes", a-t-il soutenu.

Ces mesures, a-t-il ajouté, visent à contrôler les chaînes qui exploitent les familles arabes pour réaliser des gains par des méthodes tendancieuses.

Parmi les chaînes suspendues la semaine dernière, figurent les quatre chaînes de l'entreprise "Al Barahine" (khalidjia, Al Hafidh, Siha wa djamal et Al Nas), la chaîne Safa et Al Badr.

Certains juristes et journalistes ont dénoncé cette décision qui repose sur "des arguments illogiques", soulignant que "le problème des autorisations" aurait pu être résolu sans recourir à cette décision.

## La FAO appelle à une action contre la volatilité des prix des produits alimentaires

Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) de la FAO a appelé mercredi passé, à Rome, à une action multiforme pour préserver la sécurité alimentaire mondiale plaidant pour l'amélioration des efforts internationaux dans la lutte contre la faim.

Cette action englobe notamment, "les questions clés liées à la sécurité alimentaire et la nutrition comme le régime foncier et international dans l'agriculture, la volatilité des prix alimentaires et sur l'insécurité alimentaire lors de crises prolongées", a précisé le CSA à l'issue d'une réunion de cinq jours au siège de la FAO.

A propos des investissements internationaux dans l'agriculture, le Comité "a encouragé" la poursuite de l'élaboration des Directives volontaires internationales sur la Gouvernance responsable de la propriété foncière et des autres ressources naturelles", et lancer un "processus inclusif" pour des investissements agricoles responsables "qui respectent les droits, les moyens de subsistance et les ressources".

Cet organe intergouvernemental a demandé en outre au groupe d'experts de "formuler des recommandations sur les causes et les conséquences de la volatilité des prix des denrées alimentaires".

Y sont inclus "les pratiques de distorsion du marché et les liens vers les marchés financiers, mais aussi les institutions, les politiques, les mesures, les outils appropriés et cohérents pour gérer les risques liés à la volatilité excessive des prix dans l'agriculture", a fait savoir ce Comité.

Ce groupe est chargé de déterminer comment les nations et les populations vulnérables pourraient "assurer l'accès à la nourriture lorsque la volatilité entraîne une perturbation du marché" et de définir "les moyens de réduire la vulnérabilité par le développement de programmes sociaux et productifs pouvant servir de filets de sécurité".

Le CSA va par ailleurs, se pencher sur les effets du changement climatique sur la sécurité alimentaire et la nutrition, en orientant son étude sur les régions et les populations "les plus touchées et les plus vulnérables, y compris les défis et les opportunités pour les politiques et les mesures d'adaptation et d'atténuation", selon ses conclusions.

S'agissant de la sécurité alimentaire dans les pays en proie à des crises prolongées, il a été préconisé des "mesures d'urgence" en leur faveur afin d'être "mieux intégrées à l'assistance" à long terme, et s'est engagé à convoquer "un Forum d'experts de haut niveau afin d'établir un plan d'action" pour ces pays.

A l'issue de cette réunion, le président du Comité, Noel De Luna, a qualifié de "très importante", la reconnaissance par les gouvernements membres du "rôle institutionnel", des ONG et autres organisations de la société civile dans ce domaine, affirmant que ces dernières sont "en contact direct" avec les personnes qui ont faim et qui vivent dans la pauvreté".

APS



*Ce groupe est chargé de déterminer comment les nations et les populations vulnérables pourraient "assurer l'accès à la nourriture lorsque la volatilité entraîne une perturbation du marché" et de définir "les moyens de réduire la vulnérabilité par le développement de programmes sociaux et productifs pouvant servir de filets de sécurité".*



## INSOLITE

### Une cape d'invisibilité créée ?

Les fans de la saga Harry Potter ne vont pas le croire ! Une véritable cape d'invisibilité, que l'on pensait réelle que dans les contes, aurait été créée par plusieurs scientifiques.

L'homme invisible, c'est peut-être pour bientôt ! En effet, les scientifiques des Universités de Boston et de Tufts se sont associés pour créer la toute première cape d'invisibilité au monde. Si celle de Harry Potter, qui tient de la magie, cette création est composée d'une structure microscopique de soie, et est ensuite recouverte d'or. Ce mélange créé ainsi un matériau composite artificiel. L'une des propriétés de ce matériau serait d'être électromagnétique, ce qui lui permettrait alors d'absorber ou de réfléchir la lumière. La cape fonctionne avec les ondes térahertz, fréquence intermédiaire entre celle du micro-ondes et l'infrarouge. Une fois captées par la cape, celles-ci sont renvoyées par les résonateurs d'or. Outre l'aspect magique de l'objet, ce nouveau matériau pourrait



avoir une réelle utilité dans le domaine militaire, notamment pour les missions d'infiltration.

## Horaires des prières

| Annaba          | Skikda          | Constantine     | Béjaïa          | Alger           | Mostaganem      | Oran            | Tlemcen         |
|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Fadjr : 5h09    | Fadjr : 5h12    | Fadjr : 5h14    | Fadjr : 5h20    | Fadjr : 5h28    | Fadjr : 5h40    | Fadjr : 5h43    | Fadjr : 5h45    |
| Dohr : 12h14    | Dohr : 12h17    | Dohr : 12h19    | Dohr : 12h25    | Dohr : 12h33    | Dohr : 12h45    | Dohr : 12h48    | Dohr : 12h57    |
| Asr : 15h19     | Asr : 15h22     | Asr : 15h24     | Asr : 15h30     | Asr : 15h38     | Asr : 15h51     | Asr : 15h54     | Asr : 15h58     |
| Maghreb : 17h45 | Maghreb : 17h49 | Maghreb : 17h51 | Maghreb : 17h56 | Maghreb : 18h04 | Maghreb : 18h17 | Maghreb : 18h20 | Maghreb : 18h24 |
| Icha : 19h09    | Icha : 19h12    | Icha : 19h14    | Icha : 19h20    | Icha : 19h28    | Icha : 19h40    | Icha : 19h43    | Icha : 19h46    |

## LIBERTÉ DE LA PRESSE

# RSF ÉPINGLE LA FRANCE

Reporters sans frontières (RSF) épingle la France dans son dernier rapport sur la liberté de la presse. Ainsi, la France occupe le peu enviable 44e rang après le Surinam en matière de liberté de la presse, dans le classement 2010 établi par RSF.

PAR MASSINISSA BENLAKHEL

L'Union européenne, a estimé RSF, risque de perdre son statut de leader mondial. Cette neuvième édition, selon le secrétaire général de l'ONG, Jean-François Julliard, confirme une « nouvelle dégradation » de la liberté de la presse au sein des pays de l'Union européenne. Sur les vingt-sept pays membres de l'UE, treize pays se trouvent dans les vingt premiers, a-t-il relevé, précisant que quatorze pays sont sous la vingtième place et certains se retrouvent même très bas dans le classement: Grèce (70e), Bulgarie (70e), Roumanie (52e), Italie (49e). Une telle situation va « compliquer un peu plus la tâche de RSF auprès des régimes autoritaires, pour leur demander des améliorations », a estimé SFR, remar-



Jean-François Julliard, secrétaire général de Reporters sans frontières.

quant que le « plus inquiétant encore, est que plusieurs pays européens déjà signalés par l'organisation ne connaissent aucune progression ». « Si l'UE ne se ressaisit pas, elle risque de perdre son statut de leader mondial dans le domaine du respect des droits de l'Homme », a indiqué Julliard.

A l'autre bout du classement, Reporters sans frontières pointe du doigt « les dix pays où il ne fait pas bon d'être journalistes »: au trio infernal - Erythrée, Corée du Nord,

Turkménistan-, il faut ajouter le Yémen, la Chine, le Soudan, l'Iran, la Birmanie, la Syrie et le Rwanda.

« Cette tendance n'augure rien de bon pour l'année 2011. Elle n'est malheureusement pas à l'amélioration dans les pays les plus autoritaires », s'inquiète Jean-François Julliard.

Selon RSF, les USA sont classées 20e et la Russie à la 140e place derrière la Turquie et l'Éthiopie. A l'opposé, le carré des pays les plus répressifs de la planète tend à gonfler.

« Plus que jamais, nous observons que développement économique, réformes des institutions et respect des droits fondamentaux ne vont pas forcément ensemble », a-t-il.

« Il convient de saluer, d'un côté, les moteurs de la liberté de la presse, Finlande, Islande, Norvège, Pays-Bas, Suède, Suisse en tête et, de l'autre, de rendre hommage à la détermination des militants des droits de l'Homme, journalistes, blogueurs, qui, de par le monde, défendent avec vaillance le droit de dénoncer et dont le sort occupe toujours nos pensées », a souligné Julliard

L.B.

## EMEUTES DE BOUDOUAOU (BOUMERDÈS)

### Cinq jeunes sous mandat de dépôt

Cinq jeunes émeutiers de Boudouaou ont été mis sous mandat de dépôt après avoir été entendus, mardi dernier en fin de journée, par le procureur de la République près le tribunal de la ville de Boudouaou. Les mis en causes ont été poursuivis pour attroupement illégal, coups et blessures et atteinte à l'ordre public. Vingt-trois autres personnes ont été entendues. Par ailleurs, dans la même affaire les autres ont été relâchées pour manque de justificatifs d'inculpation. Notons que 28 personnes dont un mineur (relâché) ont été arrêtées en fin de journée de dimanche dernier, suite aux émeutes ayant opposé les forces anti-émeutes de la Gendarmerie nationale et des jeunes de Ben Merzouga, une agglomération relevant de la daïra de Boudouaou à l'ouest de Boumerdès. Les heurts ont éclaté suite aux manifestations de rue organisées par les habitants de ladite agglomération pour exprimer leur mécontentement et leur révolte quant à la situation « désastreuse » dans laquelle se débat leur localité. Entre autres, les revendications des habitants se résument en l'achèvement de projet de raccordement au réseau du gaz naturel, l'aménagement de la cité et transfert de la décharge publique. A rappeler que le wali de Boumerdès a pris l'engagement de résoudre ce problème avant la fin de l'année et ce, dans l'optique d'atténuer un tant soit peu le calvaire des habitants de Ben Merzouga. Il est toutefois bon de rappeler que la malvie qui plombe plusieurs localités de cette partie du pays pousse souvent la population à sortir dans la rue pour se faire entendre. Ainsi, la gestion aléatoire des affaires de la cité n'est pas des moindres.

T. O.

## POUR LE SEUL MOIS DE SEPTEMBRE À ALGER

### 437 personnes impliquées dans des crimes et fléaux

437 personnes ont été impliquées dans des crimes et fléaux durant le mois de septembre au niveau de la wilaya d'Alger, a appris hier l'APS auprès de la cellule de communication relevant de la Sûreté nationale. Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont présenté 437 personnes devant le parquet territorialement compétent dans le cadre de la lutte contre la criminalité et les fléaux sociaux au niveau de la wilaya d'Alger, indique un communiqué de la sûreté nationale. Ces services ont enregistré 59 affaires de détention d'armes blanches prohibées, 118 affaires de détention ou de consommation ou de trafic de drogue, 5 affaires de résidence illégale sur le territoire national et 198 autres affaires diverses. Par ailleurs, la cellule de communication a indiqué que le service de wilaya de la Sûreté publique a enregistré, dans le cadre de ses activités liées à la prévention routière, 664 infractions au code de la route, l'établissement de 10.401 procès verbaux et la mise à l'arrêt de 1.695 véhicules. 398 procès pour jumelage (transports de personnes et de marchandise et transport de personnes dans des taxis) ont également été établis outre le retrait de 3.569 permis de conduire et la mise en fourrière de 209 véhicules. Le service de wilaya de la sûreté publique a également procédé à l'établissement de 1.571 procès pour excès de vitesse détecté par le radar et enregistré 140 accidents de la circulation ayant entraîné la mort de 6 personnes et fait 152 blessés.

APS

## DANS UNE TOURNÉE QU'IL A ENTAMÉE DIMANCHE PASSÉ DANS LA RÉGION ROSS SE REND DANS LES CAMPS DE RÉFUGIÉS SAHRAOIS

PAR MASSINISSA BENLAKHEL

L'obstination du Maroc entrave le processus des négociations engagées avec le Front Polisario. Dans ce sens, le Président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), M. Mohamed Abdelaziz a appelé, mardi, Rabat à « saisir l'opportunité de la paix » qu'offre la présence de M. Christopher Ross, l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, qui en est à sa quatrième visite dans la région. A son arrivée, hier, dans les camps de réfugiés à Tindouf, il a été accueilli par le ministre délégué sahraoui chargé des Affaires africaines. M. Ross s'est, par la suite, entretenu avec M'hamed Khedad, chargé du référendum, au sujet de la situation dégradante dans les territoires occupés

et des efforts des Nations unies en faveur de la décolonisation. L'envoyé personnel du SG de l'ONU a, également, eu des discussions avec des membres du gouvernement sahraoui, avant d'être reçu, tard dans la soirée, par le président Mohamed Abdelaziz, a-t-on appris des autorités sahraouies. Le 13e Congrès du Front Polisario, prévu, au courant de l'année prochaine, décidera de la suite de lutte pacifique ou non, ont fait entendre les autorités sahraouies la semaine dernière, à Mijek, dans les territoires libérés, lors des festivités commémoratives du 35e anniversaire de la Proclamation de l'Union nationale sahraouie. La reprise de la lutte armée n'est donc plus une simple carte, mais s'avère être une alternative inéluctable si le Maroc s'obstine dans sa politique de fuite en l'avant et d'entêtement.

M. B.

## Hadj-2010 : le dernier délai pour le dépôt du visa fixé au 25 octobre

Le dernier délai de dépôt du dossier d'obtention du visa pour le pèlerinage aux Lieux Saints de l'Islam est fixé au lundi 25 octobre 2010, indique hier à Alger un communiqué du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Les intéressés sont invités à déposer leurs dossiers au niveau de la salle réservée à cet effet, sise à la rue Docteur Saâdane (à proximité de la salle Ibn Khaldoun) à Alger, la réception des dossiers ayant lieu tous les jours de la semaine (excepté le vendredi) de 8h à 16h, précise la même source. Le dossier à fournir comprend le passeport international, le livret spécial Hadj-2010, deux photos d'identité avec fond blanc, l'acte de mariage ou tout document d'état civil attestant de la qualité d'accompagnateur (mahrem) pour la femme âgée de moins de 46 ans, ainsi que la copie de versement du pécule spécial Hadj-2010, rappelle le ministère de l'Intérieur.

## REPOS PÉDAGOGIQUES ET VACANCES SCOLAIRES 2010-2011 Le ministère de l'éducation fixe le calendrier

Le ministère de l'Éducation nationale a rendu public, hier, dans un communiqué, le calendrier des repos pédagogiques et des vacances scolaires pour l'année 2010-2011, toutes régions confondues. Les repos pédagogiques, a précisé le communiqué, s'étaleront du jeudi soir 28 octobre 2010 au mercredi matin 03 novembre 2010 et du jeudi soir 10 février 2011 au mercredi matin 16 février 2011. Quant aux vacances scolaires, le ministère a arrêté les vacances d'hiver du jeudi soir 16 décembre 2010 au dimanche matin 02 janvier 2011, celles du printemps du jeudi soir 17 mars 2011 au dimanche matin 03 avril 2011. Les vacances d'été débuteront le lundi 4 juillet 2011 au soir.

APS